

FABRÈGUES *INFOS*

Avril - Mai - Juin 2025

Numéro 51 - Édition municipale - Mairie de Fabrègues

DOSSIER :
**FINANCES,
LE POINT SUR
LE BUDGET**



SOMMAIRE

3 éditorial

- L'édito, par Jacques MARTINIER

4 retour en images

6 dossier : des finances maîtrisées et équilibrées

12 vie municipale

- Visite du Préfet de l'Hérault
- Remise des médailles du travail

14 espace solidarité

- Le CCAS toujours à vos côtés
- Salon de l'emploi 2025
- Prévention : plan canicule
- Relais petite enfance intercommunal

19 médiathèque

- Évadez-vous en médiathèque !

20 urbanisme

- Travaux terminés ? Pensez à les déclarer !
- Demande d'autorisation d'urbanisme : une obligation renforcée
- Taxe d'aménagement : infos utiles

22 enfance - jeunesse

- Les enfants au cœur d'un parcours artistique et culturel
- Les animations phares des dernières vacances scolaires
- Les séjours et stages - été 2025
- La parole aux écoles

26 festivités

- Estivales 2025 : le rendez-vous musical et gourmand à ne pas manquer !
- Voilà l'été ! (programme de l'été)

28 vie associative

- Des associations actives, une commune engagée
- Jetez l'encre tourne une page, sans fermer le livre
- L'écho des associations : l'espace dédié aux associations fabréguoises

45 nouveaux services, commerces

- Maison Magalona
- Boucherie La Couronne d'Or

46 informations municipales

- Compte-rendu du dernier conseil municipal
- Le carnet de l'État civil

Suivez-nous !
[@villedefabregues](#)



Application mobile
Ville de Fabrègues



L'agenda des sorties

Mai

- **Le 25 dès 8h30** : Fête de St Baudile (pèlerinage annuel) - org. Les Amis de St Baudile
- **Du 27 mai au 24 juin dès 19h** : Estivales - Jardin Public
- **Le 29 à 18h** : Festival de tango argentin - centre culturel
- **Le 31 de 10h à 12h30** : Séances de dédicaces en médiathèque - org. Jetez l'encre

Juin

- **Les 6 et 7** : Soirées théâtre - centre culturel - org. Les 4 Chemins
- **Le 8 à 11h30** : Cérémonie commémorative - Monument aux morts
- **Le 11 à 19h30** : Séance de cinéma «Aimons-nous vivants» - centre culturel
- **Le 15 à 16h** : Spectacle de fin d'année de l'école de musique l'Internote - centre culturel
- **Le 18 à 11h30** : Cérémonie commémorative - Monument aux morts
- **Le 18 à 16h** : Spectacle 0/6 ans «Au cœur de l'Afrique» - org. Médiathèque
- **Les 18 et 25** : Cours d'essais gratuits - org. Sévilla danse
- **Le 20 à 20h30** : Spectacle Dance'sing - centre culturel - org. O'JazzDance
- **Le 28 dès 14h30** : Gala de fin d'année d'Harmonie danse - centre culturel
- **Le 29 à 20h** : Concert Ensemble vocal Éole - Centre culturel

Juillet

- **Les 5 et 6** : 3^{ème} festival d'échecs de la Gardiole - Centre culturel - org. Club d'échecs
- **Le 8 à 19h** : Festival Radio France (Duo Akane) - Espace Paul Doumer
- **Le 13** : Fête nationale et les guinguettes du Coulazou - Plan de fêtes
- **Du 25 au 27** : Fête votive
- **Les 26 et 27** : Concours de pétanque - Jardin public - org. La Boule Blonde

Septembre

- **Le 7** : Fête de la rentrée (forum des associations)

Mairie de Fabrègues
8, rue Paul-Doumer
04 67 85 11 57
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

ÉDITO

par
Jacques MARTINIER
Maire de Fabrègues,
Conseiller départemental



Chères fabrèguoises, chers fabrèguois,

Le 7 mai dernier, j'ai eu le plaisir de recevoir M. François-Xavier Lauch, préfet de l'Hérault, pour une visite de la commune. Celle-ci s'est déroulée autour de deux temps forts, une visite de nos installations avec la présentation du parcours de street art ainsi que la nouvelle passerelle du lavoir et l'inauguration de la bergerie du Domaine de Mirabeau.

A cette occasion, j'ai pu évoquer de nombreux sujets importants et notamment celui de la sécurité, la protection des zones naturelles et agricoles mais aussi la protection de la population au risque inondation. Concernant ce dernier point, il a réaffirmé sa volonté de faire aboutir le projet de rehaussement des digues du Coulazou. Sous son impulsion et celle de la métropole de Montpellier, l'enquête publique est annoncée du 25 juin au 28 juillet, un démarrage des travaux est envisagé dès l'automne.

Parallèlement, l'inauguration de la bergerie de l'agroécopole de Mirabeau a été pour moi l'occasion de rappeler le combat de la commune et de ses habitants contre le projet de méga décharge initié il y a 20 ans. Cette mobilisation exceptionnelle de tout un village, et au-delà, pour la préservation de ce site situé au pied du massif classé de la Gardiole, a permis aujourd'hui l'aboutissement d'un projet dont l'objectif premier est la préservation de l'environnement. Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal et les gardiens de la Gardiole qui ont œuvré pour que cet espace soit préservé. Aujourd'hui, le domaine accueille deux entreprises sociales avec pour objectif de concilier agriculture et biodiversité. Ainsi, 39 emplois ont été créés (190 salariés accueillis depuis 2017), 2 500 arbres plantés, près de 2 km de haies plantées, 500 m³ de déchets retirés et plus de 400 étudiants accueillis. Ces activités seront bientôt complétées par de l'élevage, un appel à candidature a été lancé ce mois-ci pour une installation que j'espère à l'automne.

L'ensemble de ces réalisations a été rendu possible grâce à l'appui de nombreux partenaires financeurs : l'État (1,2 M€), la région (300 K€), le département (131 K€), la métropole de Montpellier (350 K€), la fondation du patrimoine (300 K€), la fondation de France (140 K€) et la fondation Domorrow (450 K€). Grâce à l'ensemble des acteurs et l'appui du Conservatoire des Espaces Naturels, la commune a ainsi réussi à obtenir des aides à hauteur de 80 %.

Le 15 avril dernier, le budget de la commune a été voté pour l'année 2025. Ce numéro de Fabrègues Infos y consacre donc un dossier afin de vous présenter les comptes de 2024 et les projets de l'année à venir. Les collectivités territoriales traversent actuellement une période économique plus difficile que par le passé. **La gestion prudente de nos ressources nous permet aujourd'hui de maîtriser les dépenses de fonctionnement et continuer les investissements nécessaires pour la commune**, comme la rénovation énergétique de nos bâtiments, en particulier des groupes scolaires, la remise en peinture du gymnase et la poursuite du projet de réhabilitation de l'hôtel de ville et de la place attenante. Concernant la voirie, c'est l'avenue des Létagnes qui sera rénovée en lien avec la métropole de Montpellier, ainsi que le rond point de l'avenue général de Gaulle (en bas du collège) et la finition du rond point de l'avenue de la gare. **L'ensemble de ces investissements seront financés sans augmentation des taux d'imposition.**

Pour terminer, je vous invite à participer aux événements prévus sur la commune, à commencer par les Estivales, tous les mardis du 27 mai au 24 juin au Jardin Public. Cet été, vous retrouverez également le Festival radio France le 8 juillet à l'espace Paul Doumer, la fête nationale et les Guinguettes du Coulazou le 13 juillet et pour finir, la fête votive se déroulera du 25 au 27 juillet. Retrouvez plus d'informations sur les événements d'été en pages 26 et 27, ainsi que dans l'agenda des sorties ci-contre.



Grand défi Fabrègues



Marché du printemps



Commemoration du 8 mai



DOSSIER : **DES FINANCES MAÎTRISÉES ET ÉQUILIBRÉES**



Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'évolution des recettes, la commune de Fabrègues retrouve une marge sur le fonctionnement satisfaisante pour investir, sans dégrader sa santé financière, dans un contexte économique qui impose la prudence.



Jean-Marc ALAUZET

Maire adjoint,
délégué à l'enfance jeunesse
et aux finances

Le débat d'orientations budgétaires définit la politique d'investissement, la stratégie financière et la politique fiscale de la commune. Le 15 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2024 et le budget prévisionnel 2025.

2024 : budget de fonctionnement maîtrisé

Jean-Marc Alauzet, maire-adjoint délégué aux finances, revient sur le compte administratif 2024 (voir graphique ci-dessous).

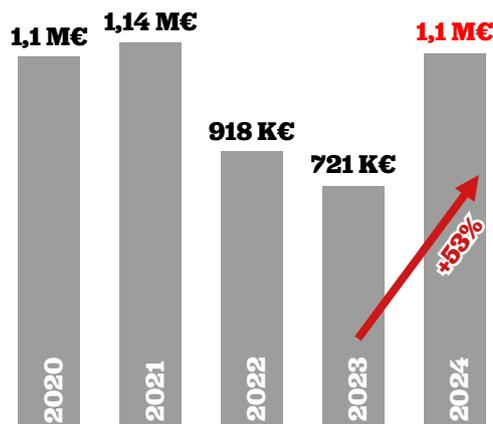
La commune subit l'inflation générale constatée à l'échelle nationale et en particulier sur les charges à caractère général et les dépenses du personnel. Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 6,4%, il est notamment nécessaire de rester vigilant sur les charges de personnel qui ont progressé de 250 000€ sans augmentation du nombre d'agents. Cette évolution est uniquement liée à la progression des charges et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires. Concernant les achats et services, ce chapitre est relativement stable (+2,8 %) et conforme à l'inflation.

Concernant les recettes, on note une augmentation des produits fiscaux qui représentent 75 % de nos recettes.

En revanche, la chute des droits de mutation a perduré en 2024, cette recette est difficile à anticiper : depuis 2022, elle a baissé de 220 %.

Les recettes réelles s'élèvent à 8,1 M€, soit une hausse de 11 % à comparer avec la hausse des charges de 6,4 %. Ces résultats sont donc rassurants pour la santé financière de la commune et sa capacité à investir.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'épargne brute qui, pour la commune de Fabrègues doit rester au dessus d'1 M€ pour rembourser les emprunts et continuer ses investissements.



Évolution de l'épargne brute
(flux de trésorerie généré par le budget de fonctionnement)

Charges à caractère général

1 738 315 € / 21,8 %

Charges financières

208 448 € / 2,6 %

Autres charges de gestion

522 933 € / 6,5 %

Amortissements

497 820 € / 6,2 %

Virements à l'investissement

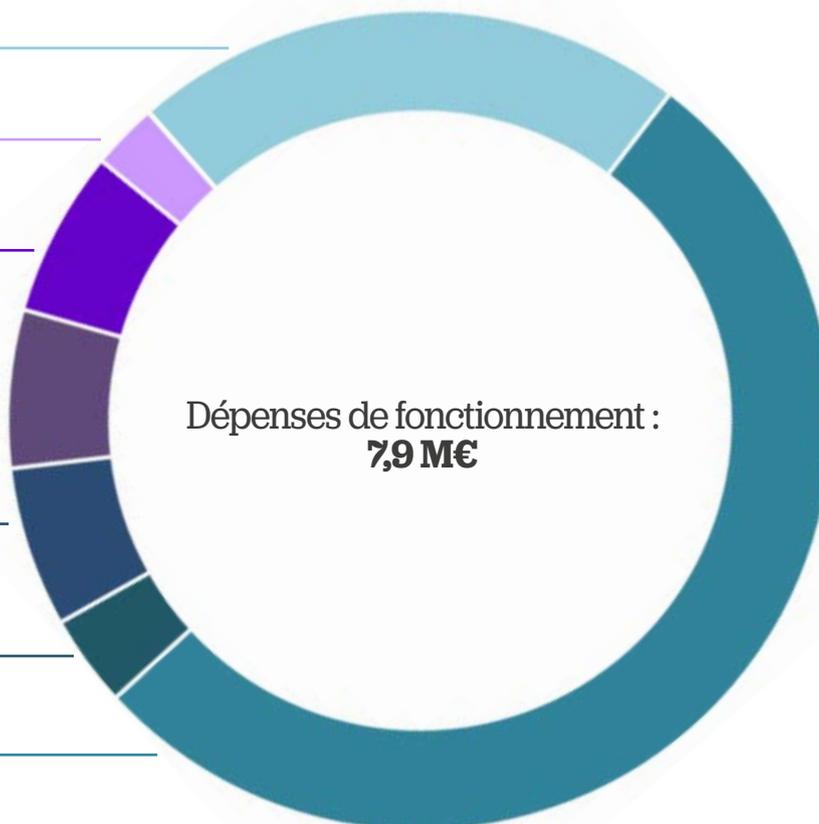
504 151 € / 6,3 %

Atténuation de produit

289 351 € / 3,6 %

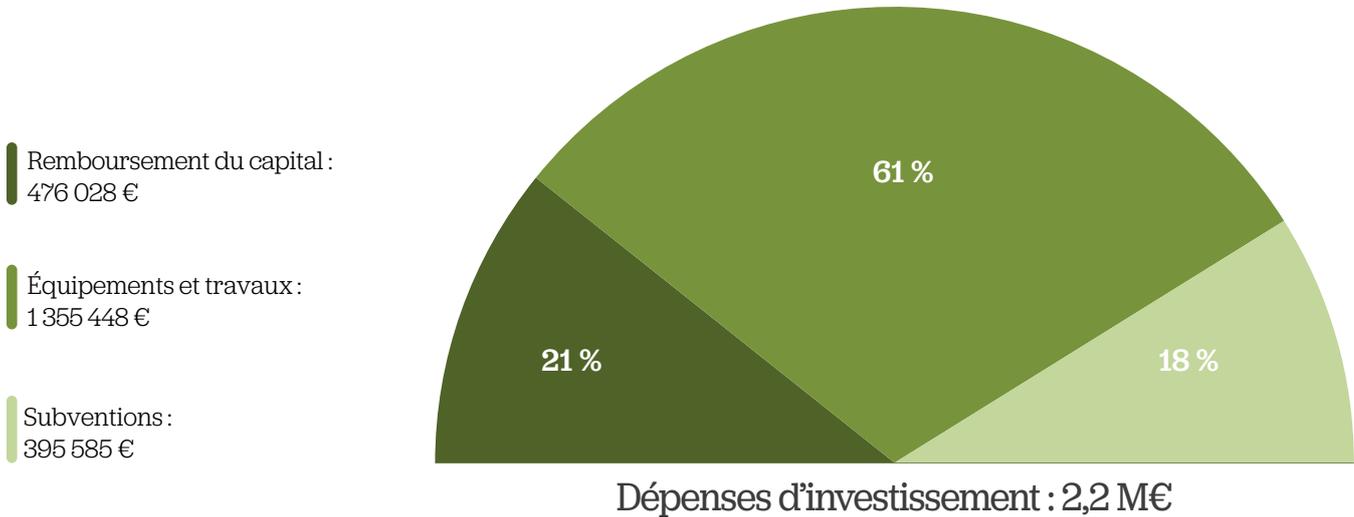
Charges de personnel

4 220 832 € / 52,9 %



Des investissements prioritisés

La hausse des excédents dégagés permet à la commune de poursuivre ses investissements. Il est nécessaire de continuer de mener à terme les projets engagés : une nouvelle halle de sport cofinancée par le département, les travaux de la bergerie au Domaine de Mirabeau et le projet de réhabilitation et d'extension de l'hôtel de ville.



En 2024, les dépenses d'investissement ont augmenté de près de 790 K€ pour atteindre 2,2 M€ (1,4 M€ en 2023). Ces bons résultats ont permis à la commune de participer à hauteur de 800 K€ pour la construction de la halle de sport du collège (coût total 2 M€ - Maîtrise d'ouvrage département), continuer la rénovation des écoles (80 K€), et rénover les vestiaires foot de l'ASF (182 K€).

Par ailleurs, ces investissements comprennent l'attribution de compensation versée chaque année à la Métropole pour la voirie. En 2024, c'est l'avenue de la Fontasse qui a été rénovée (900 K€) ainsi que le pavage du centre ville. Enfin, une subvention de 250 K€ a été versée au budget annexe de Mirabeau afin de finaliser les travaux d'aménagement de la bergerie.



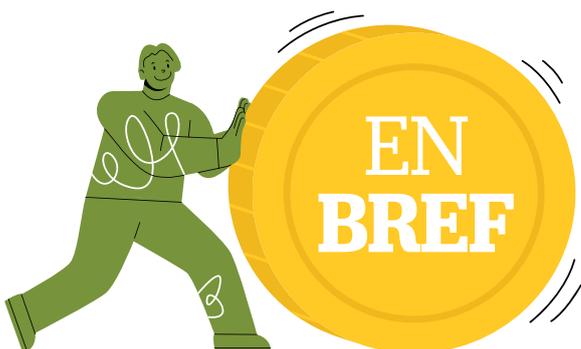
Avenue de la Fontasse



Halle de sport



Bergerie Agroécopole de Mirabeau



Montant des investissements réalisés en 2024 : +54 %

Solde cumulé de l'investissement et du fonctionnement 2024 : 1 296 306 €

Ce qu'il faut retenir



Des orientations budgétaires respectées pour le fonctionnement

- Les frais de personnel sont voisins de 50 % des Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF).
- Le poids de la dette est en dessous de la barre de 15 % des RRF.
- Les charges à caractère général sont inférieures à 26 % des RRF.



140 000 euros de subventions pour les associations

La commune souhaite continuer de valoriser les initiatives qui font vivre Fabrègues.



2,2 millions d'investissement



Maintien des taux d'imposition

La dégradation des finances liée à l'inflation a obligé la commune en 2024 à une adaptation des taux d'imposition pour répondre aux besoins de la commune après 16 ans de stabilité des taux. En 2025, ces taux seront maintenus, ils restent en moyenne inférieurs de 25% aux communes de la métropole de Montpellier.



Une capacité de désendettement de 5,4 ans

La capacité de désendettement de la ville est actuellement de 5,4 ans, bien en dessous du seuil d'alerte fixé à 15 ans. Concrètement, cela signifie que si la commune devait rembourser toute sa dette uniquement avec ses ressources actuelles, elle pourrait le faire en un peu plus de 5 ans.

L'imposition à Fabrègues

TAUX D'IMPOSITION 2024 STRATE 5 000 HABITANTS ET PLUS	
COMMUNES	TAXE FONCIÈRE
Pignan	44,96
FABRÈGUES 2024	45
Saint Georges d'Orques	45,95
Jacou	46,29
Saint Jean de Védas	46,55
Castries	46,99
Grabels	48,97
Cournonterral	49,31
Cournonsec	51,14
Montpellier	52,63
Pérols	52,82
Castelnau le Lez	54,11
Villeneuve les Maguelone	59,18
Baillargues	61,59



« Nous terminons l'exercice avec des excédents qui permettront de poursuivre les investissements et notamment le nouvel hôtel de ville en 2025, en conservant une santé financière rassurante. »



Budget 2025 : des dépenses maîtrisées et des investissements soutenus

Charges à caractère général

1 881 500 € / 22,1 %

Atténuations de produits

307 175 € / 3,6 %

Virement à l'investissement

689 219 € / 8,1 %

Amortissements

457 000 € / 5,4 %

Charges financières

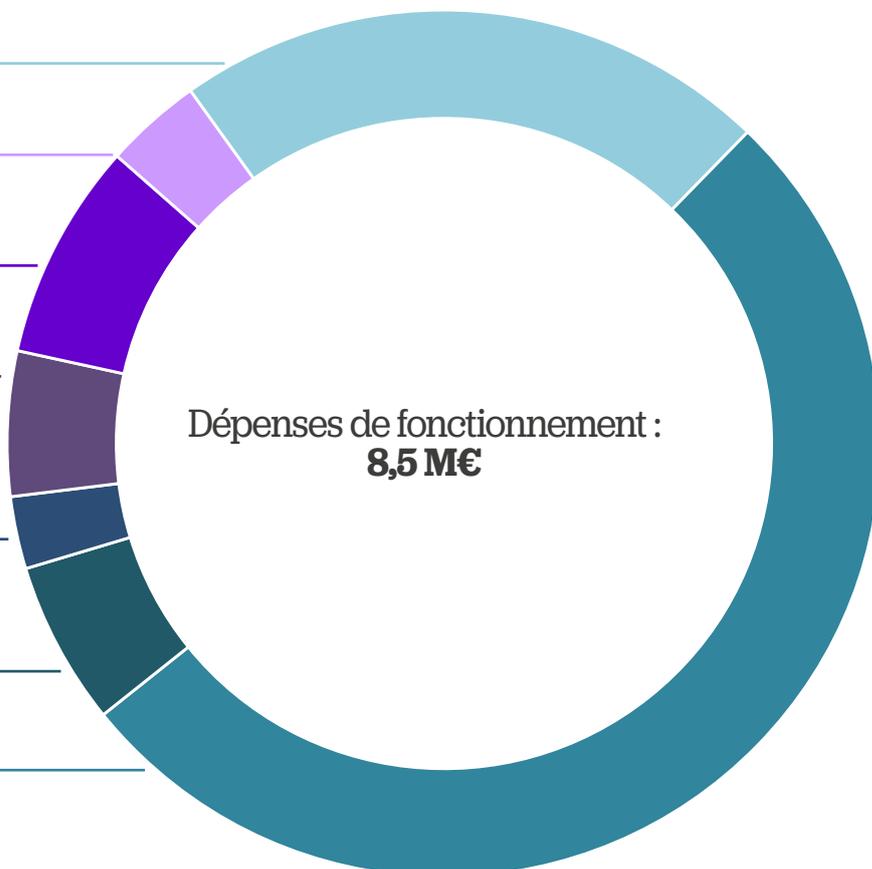
227 877 € / 2,7 %

Charges de gestion courante

521 050 € / 6,1 %

Charges de personnel

4 400 000 € / 52 %



Avril 2025 : travaux de l'hôtel de ville

Les prévisions en matière de dépenses de fonctionnement sont en hausse en raison de l'inflation qui risque de perdurer en 2025 et que nous avons estimé à 2%.

L'inflation est particulièrement marquée sur l'achat des denrées alimentaires de la restauration scolaire et les matières premières.

Concernant les dépenses du personnel, qui représentent plus de la moitié de nos dépenses de fonctionnement, il est important de rester vigilant. La commune souhaite continuer de maintenir les effectifs des agents municipaux, mais une hausse des charges est attendue.

Par ailleurs, la subvention au CCAS a été revalorisée à hauteur de 120 000€.

Les recettes attendues sont en légère hausse grâce à l'évolution démographique de la commune. Nous envisageons des droits de mutation modestes, de l'ordre de 200 K€. La prudence reste donc indispensable.

Dépenses d'investissement 2025 : 3,1 M€



1,816 M€ Hôtel de ville

Budget global : 2,6M€ HT



161 412 € Halle de sport

Budget global : 2,4 M€
75% département / 25%
commune



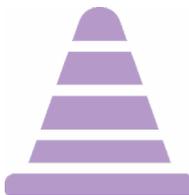
334 000 € Équipements

Cantine, police municipale,
informatique, véhicules ...



30 000 € Urbanisme / foncier

Opération façade, préemption
zone N ...



483 312 € Travaux divers

Cimetière, espaces verts ...



192 116 € Vie associative

Terrain de pétanque, rénovation de
la salle de musculation, scène centre
culturel, filets de tennis ...



143 443 € Voirie

Rénovation de la rue de la Fontasse
Budget global : 900 000 €



110 000 € Rénovation écoles

Système d'alerte, cour des
Cigales, menuiseries ...



10 000 € Projet photovoltaïque

Phase d'étude

Ces dépenses d'investissement seront principalement financées par les recettes suivantes : excédents reportés 2024 (267 K€), virement du fonctionnement 2025 (689 K€), autofinancement (457 K€), emprunt (1M€) et subventions (388 K€).



Les dépenses de 2025 tiennent également compte :

- Du remboursement des emprunts : 513 K€
- Des dépôts et cautionnements : 12 K€



De gauche à droite : M. Lauch, Mme Touzard, M. Martinier, M. Assaf, Mme Cassar

VISITE DU PRÉFET DE L'HÉRAULT

Un temps fort pour notre commune

Le 7 mai 2025, Fabrègues a eu l'honneur d'accueillir M. François-Xavier Lauch, préfet de l'Hérault, pour une visite officielle, symbole fort du lien essentiel entre l'État et notre commune.

Parcours le long du Coulazou

La journée a débuté à 9h30 au centre culturel José Janson, autour d'un café d'accueil. M. le maire de Fabrègues, Jacques Martinier, a ensuite accompagné M. le préfet pour une visite à pied de la plaine sportive et des berges du Coulazou. **Ce parcours a permis d'évoquer différents sujets importants pour le territoire : la sécurité, les digues de protection du risque inondation, les finances locales et l'environnement.** La visite s'est poursuivie par la présentation du parcours de street art, en présence de Mme Marion David, conseillère municipale, de M. Jean-Marc Alauzet, 1^{er} adjoint, des membres de la commission enfance jeunesse et du

conseil municipal junior. Moment fort de cette matinée, la présentation de la nouvelle passerelle du Lavoir s'est déroulée en compagnie de l'artiste Julien Barriol, créateur de cette œuvre qui relie patrimoine et modernité.

Inauguration de la bergerie de Mirabeau

La deuxième partie de la matinée s'est déroulée au Domaine de Mirabeau, pour l'inauguration de la bergerie. M. Alexandre Sénac et M. Nicolas André, maîtres d'œuvres de l'opération, ont eu l'occasion de remercier l'ensemble des entreprises qui ont œuvré sur ce chantier.

Un grand merci aux partenaires de l'agroécopole présents : l'Etat, représenté par M. le préfet et M. Fabre, directeur régional de l'ADEME, la région, représentée par M. Assaf, vice-président, le département, représenté par Mme Cassar, la métropole de Montpellier, représentée par Mme Touzard, vice-présidente, la fondation du patrimoine, représentée par M. Cosme et le Conservatoire des

Espaces Naturels, représenté par M. Martin. Tous nos remerciements vont également vers la Fondation DOMORROW et la Fondation de France. **Cet évènement fut l'occasion de rappeler tout ce qui a été accompli sur le domaine pour la préservation de la biodiversité, l'agriculture, l'insertion sociale ainsi que la formation.**

Depuis 2017, 12 hectares de vignes sont exploités, 4 hectares de maraîchage, 160 hectares de pâturage, 2500 arbres plantés, près de 2km de haies plantées, 9 mares créées, 500m3 de déchets enlevés, 39 emplois sur le domaine au sein des deux structures présentes, Vignes de Cocagne et Jardins de Cocagne Mirabeau. 190 salariés ont été également accueillis et accompagnés en parcours d'insertion et 400 étudiants sont venus sur le domaine !

M. le maire de Fabrègues s'est félicité de ce projet, né du combat des habitants, pour préserver le site classé de la Gardiole et contre le projet de méga décharge. Une belle réussite qui allie agriculture et biodiversité !



Accueil café et visite des équipements de la commune



Présentation du parcours street art et découverte de la nouvelle passerelle signée par l'artiste Julien Barriol



Inauguration de la bergerie de l'agroécopole de Mirabeau

Remise des médailles du travail



Le 18 mars dernier, Madame Pala, adjointe en charge du personnel et Monsieur Martinier ont eu le plaisir de remettre 19 médailles aux agents municipaux qui ont œuvré 20, 30 ou 35 ans pour le service public. Ce fut l'occasion de les remercier pour leur engagement et dévouement au service de la population. Bravo à Virginie Garnier, Catherine Cérizolla, Karine Bugiani, Fabrice Malvini, Sébastien Kerwich, Sylvie Patoche, Patrick Tano, Julien Godey, Isabelle Andréo, Florence Vilches, Karine Gerbal, Antoine Dumoulin, Nelly Forgo, Marie-Pilar Delouis, Nelly Chevalier, Nadia Boumedine, Cécile André, Yolande Lorente et Florence Pialot.



Thé dansant du 6 mars 2025

LE CCAS TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Christine PALA

Maire-adjointe,
vice-présidente du CCAS,
déléguée à la petite
enfance, au personnel et
à la médiathèque

Les thés dansants à Fabrègues

Le vendredi 6 mars 2025, le centre culturel José Janson de Fabrègues a résonné au rythme de la musique lors d'un thé dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Plus de 120 personnes, parmi lesquelles de nombreux aînés et résidents de l'EHPAD, ont été chaleureusement accueillies par Christine Pala, adjointe au maire, et les membres investis du CCAS. L'orchestre Sweet Mélody, dirigé avec entrain par la talentueuse Maurine Varenne, a su enchanter l'après-midi avec un répertoire varié, allant des grands classiques du musette aux airs plus modernes. Ce rendez-vous, désormais

incontournable dans la vie sociale de la commune, a été particulièrement apprécié des participants.

Dans cette dynamique de valorisation des seniors, le CCAS de Fabrègues prépare déjà le prochain rendez-vous festif à ne pas manquer : à l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, **un nouveau thé dansant est programmé le jeudi 9 octobre 2025 à 14h30, toujours au centre culturel José Janson.** Les membres du CCAS vous y attendent nombreux pour une nouvelle après-midi de danse, de musique et de convivialité, placée sous le signe du bien-vieillir ensemble.

Budget 2025

Lundi 14 avril, les membres de la commission d'action sociale ont adopté, à l'unanimité des voix exprimées, le budget primitif 2025. Un total de 92 000€ de subventions a été attribué aux associations suivantes : Alliance FSD International - APF France Handicap - Info Don 34 - Club

de l'amitié - Club Soroptimist - Cuisine et Partage - Familles Rurales pour la crèche les 1^{er} pas - France Alzheimer Hérault - Jouons en Ludothèque - La Croix Rouge - Les Jardins du Coulazou - Les Restos du Cœur - Secours populaire - Mission Locale des Jeunes - UNAFAM - Union Aveugle et Handicap.

Inscription au prochain thé dansant

À l'occasion de la Semaine Bleue, qui se tiendra du 6 au 10 octobre 2025, le CCAS a le plaisir de vous convier à un Thé Dansant. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 9 octobre 2025 à 14h30, au centre culturel José Janson.

Cet événement est destiné aux fabréguois âgés de 70 ans ou plus en 2025 et un service de transport pourra être mis en place pour les personnes sans moyen de locomotion, l'inscription est obligatoire auprès du CCAS.

Modalités de participation :

Merci de découper et déposer le coupon réponse ci-dessous à l'Espace Solidarité, avant le 15 août 2025. En cas d'empêchement, veuillez contacter le CCAS au 04 67 85 55 26. Passé cette date, aucune inscription ne pourra être enregistrée.

Téléthon 2025 :

Appel aux associations et aux commerçants

Le Téléthon 2025 se déroulera le vendredi 5 et samedi 6 décembre. L'équipe municipale et le CCAS souhaitent y participer en organisant une soirée récréative, le samedi 6 décembre 2025, ayant pour but de réunir les associations Fabréguoises afin de collecter des fonds.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cet événement un véritable succès, que ce soit par votre présence à la soirée, une animation, un stand ou toute autre initiative (entrée pour un match, un cours, un loto...).

Si vous êtes disponibles et motivés, veuillez nous retourner le coupon de participation ci-dessous avant le 4 juillet 2025. Chaque contribution sera précieuse pour faire de cette soirée un moment fort de solidarité et de générosité. Le CCAS reste à votre disposition pour toute question.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU THÉ DANSANT

Coupon réponse à remettre au CCAS avant le 15/08/2025

MONSIEUR (Nom, prénom) _____ Né le ___/___/___

MADAME (Nom, Prénom) _____ Né le ___/___/___

Adresse _____, 34 690 Fabrègues

Téléphone : ___/___/___/___/___

Participera au Thé dansant du jeudi 9 octobre 2025 à 14h30.

Nombre de participant(s) : 1 2

J'accepte que mes données personnelles soient utilisées par le CCAS de Fabrègues dans le cadre de l'organisation du Thé dansant



BULLETIN DE PARTICIPATION AU TÉLÉTHON 2025

Coupon réponse à remettre au CCAS avant le 04/07/2025

Nom de l'association _____

Président ou responsable _____

Téléphone : ___/___/___/___/___ Mail : _____@_____

Participera à la soirée Téléthon du 6 décembre 2025 à Fabrègues

Voici notre proposition pour contribuer à cet événement : _____

J'accepte que mes données personnelles soient utilisées par le CCAS de Fabrègues dans le cadre de l'organisation de la soirée Téléthon

SALON DE L'EMPLOI 2025

Rencontres et opportunités étaient au rendez-vous !

Le 17 avril dernier, la commune a accueilli, en partenariat avec France Travail et la mission locale (MLJ3M), son traditionnel Salon de l'Emploi au centre culturel José Janson. Un rendez-vous désormais incontournable pour les demandeurs d'emploi, les jeunes et les personnes en reconversion professionnelle.

Tout au long de la matinée, ce sont plus de 80 visiteurs qui ont pu rencontrer une quarantaine d'entreprises et d'organismes de formation venus présenter leurs offres et leurs opportunités.

Des secteurs variés étaient représentés : enfance, bâtiment, services à la personne, industrie, commerce, restauration, ou encore numérique.

Au total plus de 300 offres ont été diffusées !

Voici un retour en images de cet évènement.

Vous n'avez pas pu vous rendre au salon ? N'hésitez pas à prendre contact avec le Point Emploi pour prendre connaissance des offres encore disponibles et/ou bénéficier de conseils personnalisés dans vos démarches.

Renseignements :

☎ 04 67 85 55 26

✉ point.emploi@fabregues.fr



PRÉVENTION : PLAN CANICULE

Recensement des personnes isolées pour l'été 2025

Chaque année, à l'approche de l'été, le CCAS recense les personnes âgées, en situation de handicap, isolées, fragilisées ou vulnérables de la commune afin d'assurer, en cas de risque de canicule, un soutien psychologique, une écoute ou encore une vigilance accrue en cas d'absence des proches ou d'isolement.

Si tel est votre cas, ou si une personne de votre entourage est concernée, il est possible de vous inscrire de manière préventive sur le registre de recensement nominatif et confidentiel, conformément aux dispositions de la loi du n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Afin que le fichier soit le plus à jour possible, il est impératif de retourner le formulaire ci-dessous (même si votre inscription a déjà été prise en compte dans les années précédentes) au CCAS, ou par mail à ccas@fabregues.fr (formulaire téléchargeable sur www.fabregues.fr).

N° VERT CANICULE INFO SERVICE :
0 800 06 66 66

Bénéficiaire

Au titre de personne âgée personne handicapée

Nom - Prénom Nom de naissance

Adresse.....

Bâtiment Escalier..... Étage.....

Code postal/ville Tél. Portable.....

E-mail

Date de naissance..... Lieu de naissance.....

Vous vivez :

Seul En couple ou avec une tierce personne En famille

Pensez-vous vous absenter cet été ? Si oui à quelle période.....

Famille

Avez-vous des enfants ? Oui Non

Personne(s) de votre entourage à contacter en cas de besoin

Nom Parenté Tél

Nom Parenté Tél

Prise en charge sanitaire et sociale

Médecin traitant Téléphone

Infirmière..... Téléphone

Service aide-ménagère Oui Non Nom..... Tél

Portage des repas Oui Non Nom..... Tél

Téléassistance Oui Non Nom..... Tél

De quels moyens disposez-vous pour vous maintenir au frais ? Ventilateur Air conditionné Autre

Si la demande d'inscription est formulée par un tiers

Nom - Prénom

Adresse.....

N° de téléphone.....

Observations.....

RELAIS PETITE ENFANCE

INTERCOMMUNAL VÈNE ET MOSSON

Qu'est-ce qu'un Relais Petite Enfance ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public intercommunal gratuit et de proximité, pour toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) de 0 à 6 ans (assistant maternel, crèche, micro-crèche, garde à domicile...).

Il offre également un accueil individuel aux professionnel(le)s afin d'échanger et d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

Vous êtes un parent ou un futur parent ?

Le Relais Petite Enfance vous accompagne dans vos recherches et démarches :

- **Information sur tous les modes d'accueil** sur Fabrègues et les communes du territoire
- **Diffusion** de la liste mise à jour des disponibilités des assistants maternels agréés
- **Information sur les aides** financières (CAF, crédit d'impôt...)
- **Accompagnement** individualisé dans les démarches administratives du parent-employeur (contrat de travail, droits et obligations...)
- **Écoute** et échange sur des questions éducatives et/ou relationnelles (la période de familiarisation, la construction du lien de confiance avec l'accueillant...)

Une professionnelle du RPE vous accueille sur rendez-vous à l'Espace Solidarité (deux permanences par mois) :

📍 15 bis rue Paul Doumer, Fabrègues

☎ 07 89 24 33 07

✉ e.texier-rpe@mairiedelaverune.fr

Siège Administratif : Relais Petite Enfance Vène & Mosson, 4 place de la Mairie 34880 Lavérune

Relais petite enfance
Informier
Accueillir
Accompagner

Un service de proximité ouvert à tous

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Hérault

Département Hérault

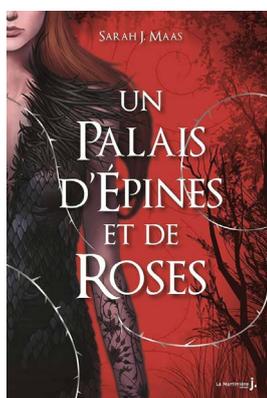
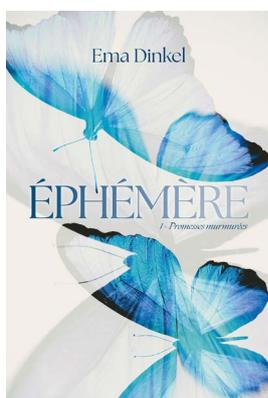
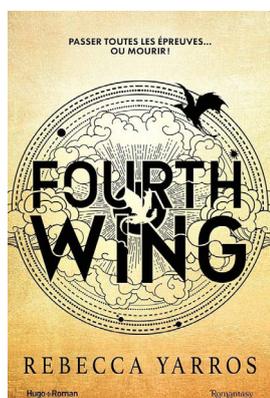
RPE

ÉVADEZ-VOUS EN MÉDIATHÈQUE

Du nouveau pour les lecteurs !

Deux nouvelles catégories de romans ont été ajoutées à la médiathèque :

- Les **Romantasy** mélangeant romance et fantaisie (*Fourth Wing*)
- Les **New adulte** qui traitent de préoccupations aussi diverses que l'amour, le départ du foyer familial ou encore le fait de se lancer dans un nouveau travail. Autre particularité, ces romans abordent en général le point de vue d'un personnage féminin (*Ephémère & Un palais d'épines et de roses*).



Deux boîtes à livres installées à Fabrègues

Deux boîtes à livres sont désormais à votre disposition dans la commune, grâce à l'initiative de la médiathèque Léon Guizard :

- Dans le hall du gymnase T.Baronchelli
- A l'espace Paul Doumer

Vous pouvez vous servir librement et profiter des livres proposés pour tous âges et tous les goûts (ceux-ci proviennent du fonds de désherbage)... une belle façon de donner une seconde vie à ces ouvrages.

Seule l'équipe de la médiathèque se chargera d'alimenter ces boîtes régulièrement. **Aucun dépôt de livre de particuliers n'est accepté.**

Profitez dès maintenant de cette nouveauté pour découvrir, lire et partager le plaisir de la lecture !



Une invitation au voyage pour les plus jeunes avec le spectacle « Au cœur de l'Afrique »

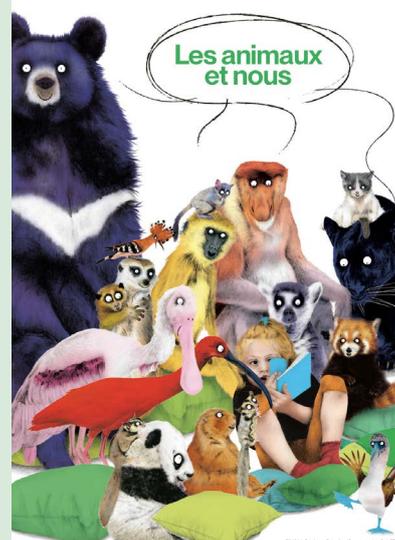
La médiathèque a le plaisir de vous convier à un moment magique pour les enfants de 0 à 6 ans à l'occasion du lancement de « Partir en Livre », la grande fête nationale de la littérature jeunesse.

Cette année, le thème « Les Animaux et nous » promet un programme riche en découvertes et en émotions.

Mercredi 18 juin à 16 h, place à l'émerveillement avec le spectacle « Au cœur de l'Afrique », un voyage sensoriel et poétique à la rencontre des animaux d'Afrique, spécialement conçu pour les plus jeunes par l'équipe de la médiathèque.

Ce spectacle sur inscription au préalable sera présenté dans les locaux de la médiathèque. Il promet une immersion douce et captivante dans un univers haut en couleurs !

Partir en Livre
18.06 → 20.07.2025
11^e édition





TRAVAUX TERMINÉS ? PENSEZ À LES DÉCLARER !

Vous venez d'achever des travaux soumis à une autorisation d'urbanisme, comme un permis de construire ou une déclaration préalable ? Une dernière étape administrative est nécessaire pour officialiser leur achèvement : la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).



Mylène MIFSUD

Maire-adjointe,
déléguée à l'urbanisme,
aux grands travaux et au
développement durable

À quoi sert la DAACT ?

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) permet d'informer la mairie que les travaux ont été réalisés conformément à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Une fois déposée, la mairie dispose d'un délai de 3 mois (ou 5 mois en secteur protégé) pour vérifier la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester. Sans réponse dans ce délai, les travaux sont considérés comme conformes.

Si vous souhaitez obtenir une attestation de non-contestation, qui confirme officiellement cette conformité, il vous faudra en faire la demande auprès du service urbanisme de la mairie.

Quand et comment la déposer ?

La DAACT doit être déposée dès l'achèvement des travaux auprès de la mairie.

Elle peut être transmise :

- En ligne, si votre demande

d'autorisation d'urbanisme a été faite par voie dématérialisée.

- En format papier, par courrier ou directement auprès du service urbanisme de la commune.

Si vos travaux créent de la surface habitable, vous devrez également déposer une attestation R2020 en même temps que la DAACT.

Pourquoi cette démarche est-elle importante ?

- Elle officialise la fin des travaux et atteste de leur conformité.
- Elle peut être exigée en cas de vente du bien dans un délai de 10 ans après la réalisation des travaux.
- Elle évite tout risque de mise en conformité ultérieure, pouvant entraîner des sanctions.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie :

☎ 04 67 85 61 82

✉ urbanisme@fabregues.fr

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : UNE OBLIGATION RENFORCÉE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme des personnes morales (entreprises, associations, collectivités) doivent obligatoirement être déposées en ligne, via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme de Montpellier Méditerranée Métropole. Cette évolution vise à moderniser et simplifier les démarches administratives.

Cette dématérialisation permet une gestion plus rapide, transparente et efficace des dossiers.

Les personnes morales sont donc invitées à se conformer à cette nouvelle obligation afin de faciliter le traitement de leurs demandes.

Comment faire ?

Préparez votre dossier :

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Anticiper votre calendrier de réalisation



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction

Déposez votre dossier en ligne :

1/ Connectez-vous au guichet numérique de la Métropole de Montpellier : <http://gnau.montpellier3m.fr>



2/ Saisissez votre dossier de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable, de permis de construire ou de permis d'aménager.

3/ Votre dossier est automatiquement enregistré en mairie. Un Accusé de Réception Électronique (ARE) vous confirme par mail la bonne réception de votre dossier.

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT : INFOS UTILES

Les modalités de déclaration et de paiement de la taxe d'aménagement ont évolué depuis le 1^{er} septembre 2022. Ces changements concernent les personnes ayant déposé une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) à partir de cette date. Voici ce que vous devez savoir :

Pour les projets de moins de 5 000 m²

Quoi déclarer ?

- La surface taxable créée (surface de plancher close et couverte, calculée à partir du nu intérieur des murs, pour chaque niveau d'une construction. Seules les surfaces avec une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 m sont prises en compte)
- Piscines,
- Panneaux solaires au sol,
- Emplacements de stationnement extérieurs (taxe par place),
- Abris de jardin de plus de 5 m².

Comment déclarer ?

- Vous devez déclarer les éléments nécessaires au calcul de la taxe dans un délai

de 90 jours après l'achèvement des travaux.

- La déclaration s'effectue via votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Gérer mes biens immobiliers ».

Comment fonctionne le paiement de cette taxe ?

- Si le montant de la taxe est inférieur à 1 500 €, vous recevrez une demande de paiement unique à partir de 90 jours après la fin des travaux.
- Si le montant est supérieur à 1 500 €, le paiement s'effectue en deux parts égales :
 - La première à partir de 90 jours après l'achèvement des travaux.
 - La seconde 6 mois après la première échéance.

LES ENFANTS AU CŒUR D'UN PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

La signature par Fabrègues d'une 1^{ère} CGEAC (Convention Globale d'Éducation Artistique et Culturelle) avec la métropole concerne la création d'un « Parcours artistique, culturel, citoyen et environnemental du Coulazou ». Projet fédérateur, il permet de concrétiser une nouvelle dynamique transversale impliquant de nombreux partenaires, financeurs et habitants.

Les conseillers municipaux de la commission enfance jeunesse, et en particulier Marion David, ont ainsi souhaité la création d'un parcours artistique sur les berges du Coulazou.

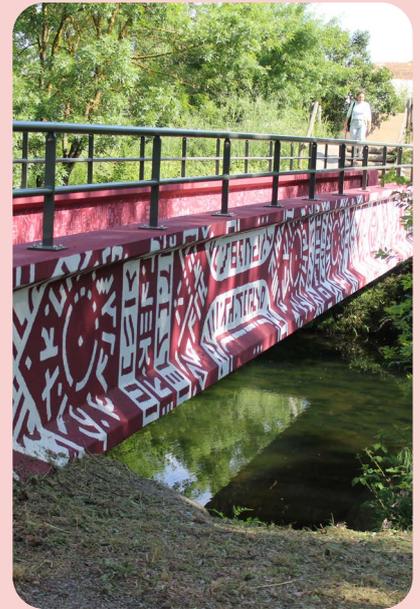
Une première œuvre commandée par la commune a été réalisée par l'artiste NOON sur la passerelle de la plaine de jeux en 2023. En avril 2025, les publics des accueils de loisirs municipaux, le CMJ ainsi les publics scolaires ont participé, sous la conduite de l'opérateur culturel LineUp et de l'artiste Julien Barriol [NOLUCK], à la réalisation d'une fresque sur la passerelle du lavoir qui enjambe le Coulazou. **Près de 150 enfants ont contribué à faire de cette passerelle une œuvre d'art. Le parcours qui s'entend d'une passerelle à l'autre, s'étoffera au fil du temps, au fil de l'eau.**

Comment expliquer ce parcours artistique à des enfants ? Rien de plus simple, il suffit de le conter !



Jean-Marc ALAUZET

Maire-adjoint,
délégué à l'enfance jeunesse
et aux finances



Il était une fois deux passerelles.

Sœurs jumelles, d'une berge à l'autre, elles enjambaient le Coulazou.

Les villageois s'en servaient pour aller du village à la plaine de jeux ou au lavoir. Grises toutes deux, on les disait bien plus utiles que jolies.

Celle de la plaine de jeux se lamentait sans cesse :

- « *Gris, gris ce n'est pas très joyeux. Moi ma couleur c'est le bleu !* »

Celle du lavoir se moquait :

- « *Cesse donc de pleurnicher.*

De toute façon, tu n'y peux rien changer ! »

Une bonne fée qui venait à passer, les avait écoutés.

Près de la triste passerelle elle vient se poser.

- « *Je suis la fée NOON, et je vais t'exaucer* ».

Tournant sa baguette, elle lance un sortilège, et voilà la passerelle devenue bleue.

A peine fée NOON envolée, la voilà à son tour qui se met à se moquer.

- « *Eh bien maintenant, on ne nous confondra plus !*

Je serai la belle, et toi, la terne ».

Au comble du désespoir, la passerelle du lavoir se met à pleurer.

Un farfadet nommé NO LUCK, et une tribu de lutins viennent à passer.

Entendant ses plaintes, ils s'approchent d'elle pour lui demander :

- « *Pourquoi es-tu si triste, qu'est-ce qui te fait donc tant pleurer ?* »

- « *C'est à cause de ma jumelle, depuis qu'elle est devenue belle, elle s'est mise à me rejeter* ».

Émus, mais plein de ressources, armés de pinces, les lutins du village se mettent à l'ouvrage. En un rien de temps, rouge, fraise, framboise, la voilà qui change de visage.

- « *Ahhh, me voilà bien mieux, comment puis-je vous remercier ?* ».

- « *Foi de NOLUCK, continue de nous être utile, et permet nous toujours d'aller et venir au gré de nos envies !* ».

Moralité ce n'est point la peine de se désespérer.

Il en faut peu pour être heureux, Rouge ou bleu, un rien suffit à nous rendre joyeux !

LES ANIMATIONS PHARES DES DERNIÈRES VACANCES SCOLAIRES



L'ALSH 2,5/11 ans a proposé une activité originale aux enfants de moins de 6 ans : la céramiste Alexandra Perle, de l'atelier « Plein les Mirettes » est venue animer un atelier de création de petits animaux sur le thème de la préhistoire. Les enfants ont ainsi manipulé l'argile, en tentant d'imaginer ce que leur travail pourrait devenir après cuisson. Après un passage au four, ils ont pu récupérer leurs belles œuvres.



Au Secteur Jeunes, les adolescents ont pu profiter d'une journée à Montpellier, en compagnie de l'artiste Julien Barriol. L'occasion pour eux de porter un regard attentif sur les réalisations urbaines et d'exprimer leur créativité sur les murs de Montpellier.



Aux vacances de printemps, le Secteur Jeunes a ouvert ses portes aux CM2 souhaitant découvrir leur structure. Cette journée immersive s'est composée de 19 enfants au total, tous ravis d'avoir profité de ce moment de partage et de rencontres.



L'ALSH 2,5/11 ans de Fabrègues fait à présent partie du réseau des éco-centres de loisirs COOPERE34 (Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais). A ce titre, nos jeunes écocitoyens y cultivent aromates, fraises et autres radis !

LES SÉJOURS & STAGES ÉTÉ 2025

Du 7 au 11 juillet 2025 6/17 ans

Séjour à Ste Enimie - Explorez les Gorges du Tarn

5 jours / 4 nuits - 36 places

Tarif : de 226,80€ à 378€ (+20% pour les non fabréguois)

Transport, activités et hébergement en pension complète dans un centre de vacances à Ste Enimie (Lozère)

INSCRIPTIONS A L'ALSH



Les 7, 8, 10 et 11 juillet 2025 8/10 ans

Stage nature «A la rencontre des invisibles de la nature»

4 jours en journée complète - 12 places

Pique-nique à apporter tous les jours

Tarif : de 23€ à 84€ pour 4 jours (+20% non fabréguois)

Activités, découvertes et sensibilisation à la biodiversité sur la commune de Fabrègues

INSCRIPTIONS PORTAIL FAMILLES



Du 21 au 22 juillet 2025 10/12 ans

Nuitée à la belle étoile dans la Gardiole

2 jours / 1 nuit - 16 places

Tarif : de 22€ à 59,50€ (+20% pour les non fabréguois)

Transport, activités, et hébergement en gestion libre et nuit à l'usine d'eau de Fabrègues (site sécurisé)

INSCRIPTIONS A L'ALSH



Du 28 juillet au 1er août 2025 11/17 ans

Séjour « Des cimes à l'eau vive » dans les Gorges de la Jonte

5 jours / 4 nuits - 24 places

Tarif : de 182,40€ à 304€ (+20% pour les non fabréguois)

Transport, activités, et hébergement au camping La pègue à Meyrueis (Lozère)

INSCRIPTIONS SECTEUR JEUNES



Inscriptions, renseignements :

- **ALSH 2,5/11 ans** : 04 67 85 43 62 - alsh@fabregues.fr
- **Secteur Jeunes 11/17 ans** : 06 84 64 73 50 - 09 67 70 53 65 - secteurjeunes@fabregues.fr

Portail Familles



LA PAROLE AUX ÉCOLES

Tous au compost à l'école des Cigales !

Dans le cadre de l'opération nationale «Tous au compost», les CM1-CM2 de l'école des Cigales se sont rendus fin mars sur le site de compostage situé sur le parking des Horts pour une après-midi placée sous le signe du développement durable.

A leur arrivée, les élèves ont été répartis en petits groupes. Deux ateliers portaient sur la reconnaissance des biodéchets, sur l'importance du tri, et sur notre manière de consommer. Le 3ème atelier quant à lui, leur a permis de découvrir le fonctionnement du site de compostage : le rôle des bacs d'apport, de broyat et de maturation, ainsi que les différentes étapes de transformation des déchets en compost. Les enfants, très investis, avaient apporté de chez eux des biodéchets : épluchures de légumes, pelures de fruits, marc de café, coquilles d'œufs ...

Cette sortie a été l'occasion de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux tout en les rendant acteurs du changement : une belle manière de lier théorie et action, dans une ambiance à la fois ludique et engagée !



Les festivités à l'école Formigueta

Le vendredi 14 mars, au centre culturel José Janson, a eu lieu le spectacle de l'école maternelle la Formigueta. A cette occasion, les enfants ont pu fièrement présenter le fruit de leur travail : les élèves de petite section ont créé avec leur enseignante des chorégraphies sur différents thèmes tels que le soleil ou une adaptation du conte musical «Pierre et le loup». Les classes de moyenne section ont profité d'un cycle de danse avec l'intervenante Valerie Girardeau de la Compagnie O'JazzDance ; enfin, les élèves de grande section ont été initiés aux arts du cirque, grâce à l'intervenant Vincent Roques de la compagnie Kérozen&Gazoline. Durant cet après-midi, tous les enfants se sont appliqués à montrer leurs chorégraphies sous les yeux émerveillés de leur famille.

Le carnaval des Petites Fourmis a pu être organisé au sein de l'école grâce à l'animation musicale tonique d'un DJ pour enfants, puis les enfants sont allés défiler dans la cour des grands frères et grandes sœurs à l'école des Cigales durant la récréation pour le plaisir des petits et plus grands.

La fin d'année approchant, la fête de l'école de la maternelle Formigueta sera organisée le mardi 24 juin, en fin d'après-midi, ce qui sera l'occasion de montrer aux familles actuelles et prochaines les œuvres plastiques de l'année, tout en se rencontrant de façon conviviale autour d'un buffet et de stands de jeux ludiques.



La maternelle Gardiole a fait sa «Grande lessive»

L'école maternelle La Gardiole a participé, le jeudi 20 mars, à l'événement culturel « La Grande Lessive ».

Les 5 classes de l'école ont exploité le thème national de cette année à savoir « Du papier, des papiers, vos papiers ».

Les élèves de petites, moyennes et grandes section ont réalisé des œuvres individuelles ou collectives sur ce sujet.

Face à une météo capricieuse, les œuvres des enfants ont été exposées sur des fils à l'intérieur de l'école.

Petits et grands ont pu profiter de cette belle exposition toute la journée.

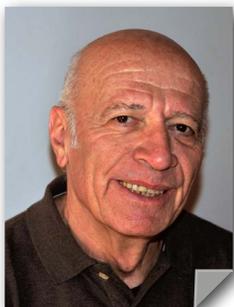


LES ESTIVALES 2025 : LE RENDEZ-VOUS MUSICAL ET GOURMAND À NE PAS MANQUER !

La 5^{ème} édition est lancée !

L'édition 2025 des Estivales de Fabrègues a démarré ! Elle est souhaitée et attendue par une grande partie de notre population et même des communes environnantes.

Comme l'an dernier, vous pourrez profiter de cinq soirées musicales et gourmandes ! Afin d'étaler au maximum nos manifestations festives, nous vous donnons donc rendez-vous tous les mardis soir du 27 mai au 24 juin au Jardin public, de 19h à 23h.



Alain FAUCHARD
Conseiller municipal,
délégué aux festivités

Sa localisation, au centre du village est fort appréciée et sera maintenue pour la plus grande satisfaction de nos visiteurs.

Certes, l'annonce des travaux d'agrandissement de la mairie nous interpellait mais, les différents intervenants, conscients de l'impact sur ces rendez-vous, ont fait le maximum. Nous perdons un peu de surface, mais nous vous offrirons davantage de mange-debout, points particulièrement conviviaux.

L'équipe des festivités a travaillé depuis plusieurs mois dans le souci de vous présenter des stands divers, des animations musicales variées afin que vous passiez d'excellentes soirées.

Au plaisir de vous retrouver pour le démarrage des festivités d'été à Fabrègues !



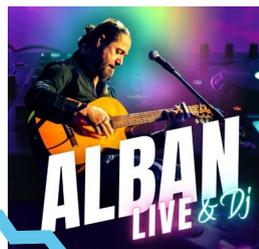
MARDI 27 MAI
K-Hello



MARDI 03 JUIN
Duo Stand'Up



MARDI 10 JUIN
Sweet Girls



MARDI 17 JUIN
Alban



MARDI 24 JUIN
La Kémia de
la Palmeraie

Voilà l'été !

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

2025

08
JUILL.

Festival Radio France

Duo Akane (accordéon/violon)

19h - Espace Paul Doumer



13
JUILL.

Fête nationale

et les guinguettes du Coulazou

19h - Plan de Fêtes

25.26.

Fête votive

Musique, fête foraine, animations

27

JUILL.

19h - Jardin public & Plan de Fêtes



DES ASSOCIATIONS ACTIVES, UNE COMMUNE ENGAGÉE

Soutenir les associations : une priorité renouvelée

L'équipe municipale, accompagnée de la Commission Vie Associative, réaffirme son engagement envers la vitalité du tissu associatif local.

À l'occasion du Conseil Municipal du 14 avril dernier, les subventions attribuées aux associations ont été votées, avec le souhait de maintenir cette année encore le niveau des aides financières accordées à hauteur de 140 000 €.

Au-delà de cet appui budgétaire, la municipalité entretient des relations de proximité étroites avec les associations, favorisant ainsi la co-construction de projets et d'événements tout au long de l'année.

Parmi les belles réussites collectives, on peut citer le Grand Défi Fabrègues, qui a rassemblé cette année plus de 2 000 participants sur la Plaine du Coulazou, mobilisant près de 200 bénévoles issus des associations sportives... et bien au-delà !



Dominique CRAYSSAC

Maire-adjoint,
délégué à la vie associative,
sportive et culturelle

La musique classique fait escale à Fabrègues

La ville de Fabrègues poursuit sa collaboration avec Montpellier Méditerranée Métropole pour faire rayonner la culture sur son territoire.

Cet été, la commune aura le plaisir d'accueillir un temps fort du Festival Radio France Occitanie Montpellier, un rendez-vous incontournable dédié à la musique classique sous toutes ses formes.

Du 6 au 19 juillet, des concerts et moments musicaux viendront rythmer la saison estivale, offrant au public une parenthèse culturelle d'exception. Une belle opportunité pour les fabrégouais de vivre, chez eux, l'excellence artistique d'un festival de renommée internationale. **C'est le mardi 8 juillet à 19h que Fabrègues accueillera le duo Akane (accordéon & violon) à l'Espace Paul Doumer - entrée libre. Ce mariage hors du commun réunit l'accordéoniste toulousaine Maÿlis Arrat et le violoniste japonais Masaki Morishita.**



40^e FESTIVAL RADIO FRANCE OCCITANIE
MONTPELLIER
DU 6 AU 19 JUILLET 2025



Clap de fin pour le Festival de BD

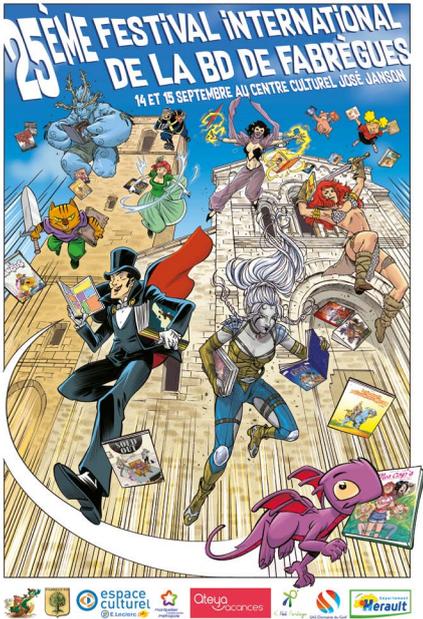
La municipalité a une pensée particulière pour l'association Jetez l'encre qui, après 25 années de passion, a annoncé l'arrêt de son festival de Bandes Dessinées.

Cette décision difficile a été dictée par plusieurs contraintes cumulées : la baisse des subventions culturelles de certains partenaires, la complexité croissante des démarches administratives, et le renouvellement de plus en plus délicat des équipes bénévoles.

Un immense merci aux bénévoles, aux auteurs et autrices et à tous ceux qui, fidèles ou de passage, ont fait vivre cet événement unique pendant toutes ces années. L'association Jetez l'Encre continue tout de même son activité sur la commune et je vous invite à lire la page suivante qui leur a été dédiée.

Vous aurez également le plaisir de les rencontrer, parmi le grand nombre d'associations locales, à l'occasion de la **fête de la rentrée qui se tiendra cette année le dimanche 7 septembre, au centre culturel.**

JETEZ L'ENCRE TOURNE UNE PAGE, SANS FERMER LE LIVRE



Bonjour à toutes et tous,

Le 5 novembre 1998, Jetez l'encre voyait le jour sous la houlette de Roland et Françoise Grimaud, aux côtés de nombreux amis dessinateurs ou scénaristes, parfois les deux. Plus tard, la succession a été assurée par leur fille, Emmanuelle, qui m'a fait l'amitié de m'inviter à les rejoindre.

S'en est suivi de longues années dédiées à la BD, à travers une grande amitié, des belles rencontres, des moments inoubliables...

En 2018 une nouvelle (pas tant que ça) équipe à continuer l'aventure avec son identité, mais j'espère, en conservant l'esprit.

Aujourd'hui comme vous en n'avez peut-être déjà entendu parler, le festival BD de l'association Jetez l'encre ferme ses portes...

Il n'y a pas d'autre raison que la baisse des subventions culturelles, qui nous atteint aussi, malgré le soutien toujours indéfectible de la commune qui va nous permettre de poursuivre notre action sous d'autres formes.

La hausse de beaucoup de services nous a également impacté lourdement (les transports, le logement pour ne citer qu'eux) et grevé de fait notre budget «auteurs» sur le festival.

Pour terminer sur une note moins maussade, **l'association sera présente aux traditionnelles guinguettes du Coulazou, mais aussi plus tôt, aux côtés de l'équipe de la médiathèque pour des dédicaces...à suivre...**

La première a eu lieu le 31/05 à la médiathèque en compagnie d'un auteur,Fabrèguois d'adoption, Alain Janolles pour son excellent «Lupin» et aux côtés d'Eric Hubsch (un fidèle du festival) pour présenter sa nouveauté «La chandelle du bon roy Henri».

D'autres projets sont en réflexion !

Il y aura bien sûr d'autres dédicaces dans le courant de l'année, mais l'association envisage également d'organiser une manifestation «Troc/Loisirs», permettant aux villageois d'échanger bandes dessinées, livres, CD, DVD, affiches, ex-libris, cartes postales, voir jeux de société, permettant ainsi à chacun de vider ses placards tout en faisant le bonheur des autres, et par la même occasion de renouveler un peu sa bibliothèque ! (à l'heure où j'écris cet article les choses sont encore en réflexion).

Je vais en revanche, car une fois n'est pas coutume, laisser la parole à Pierre, bénévole et membre du bureau, puisqu'il y tient la plume en tant que secrétaire, à qui j'ai proposé de témoigner :

«BD O'Bulles, Palavas, BD Plage Sète, O tour de la bulle à Montpellier et maintenant Fabrègues

Après 25 ans de bons et loyaux services ; les festivals ont du mal à survivre en Septimanie.

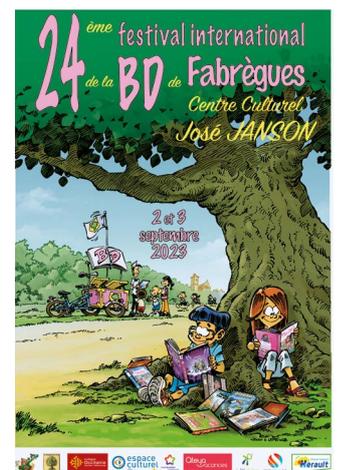
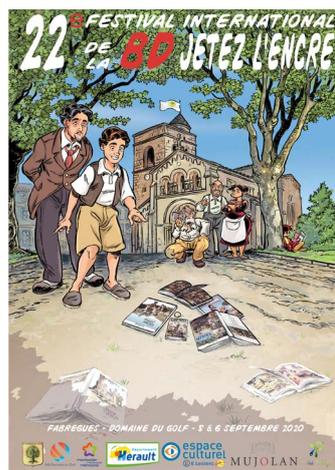
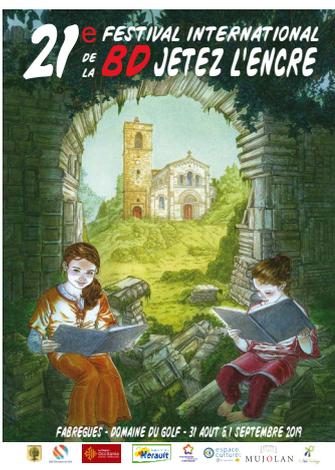
Un festival, c'est avant tout des auteur(e)s ; combien, qui, histoire(s), quel public, quel domaine, belles dédicaces ? Discutant volontiers de leurs projets et surtout heureux de se retrouver et d'échanger.

C'est aussi des festivaliers qui viennent dans le but précis d'obtenir des dédicaces tout en questionnant autour de la BD. Sans oublier les touristes attirés par l'animation proposée et qui découvrent, s'intéressent et finissent par se laisser convaincre pour un dessin.

C'est enfin une kyrielle de bénévoles en rouge pour le déroulement des dédicaces, en jaune pour toute l'organisation : accueil et hébergement, transports, préparation de la cuisine renommée (et attirante par le bouche à oreilles entre auteurs), service à table et animations diverses.

Jetez l'encre n'entend toutefois pas abandonner complètement cette festive atmosphère et songe à des 1/2 journées dédicace à la médiathèque Léon Guizard.»

Le Président de Jetez l'encre, Fabrice



L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS : L'ESPACE DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS FABRÉGUOISES

ACALF

Le 20 mars dernier l'Association des Commerçants de Fabrègues (ACALF) a organisé une soirée business au restaurant Poz'Pasta. L'événement, axé sur la communication digitale, a réuni un grand nombre d'adhérents (une soixantaine). L'ambiance était chaleureuse et conviviale comme toujours.

En première partie ils ont eu le plaisir de découvrir la société Gump et notamment sa fondatrice Justine Peverelli. Elle a animé cette présentation sur les intérêts d'une bonne communication digitale. Un quizz interactif est venu clôturer son intervention et a permis au finaliste d'obtenir un audit de sa communication actuelle sur les réseaux sociaux. Bravo à @l'atelier de Manon, le grand gagnant et aux deux autres finalistes @casalowa et @emmanuellegrimaud.

La deuxième partie s'est déroulée autour d'un excellent apéritif dînatoire où les adhérents ont pu apprécier la cuisine italienne maison d'Audrey de Poz'pasta!

En plus de l'aspect professionnel, l'animation et la convivialité de la soirée ont renforcé l'esprit de communauté entre les commerçants, artisans et professions libérales, favorisant ainsi une dynamique collective pour l'avenir de la ville de Fabrègues. L'ACALF se félicite de cette soirée.

Dates et informations des futurs événements organisés par l'ACALF :

- Initiation au Golf, en partenariat avec le Golf de Fabrègues, le 27 avril qui aura pour but d'initier nos adhérents à cette pratique ;
- La soirée conviviale, réunissant une centaine de personnes, le 20 juin qui permet de se réunir, pour une soirée, autour d'un apéritif et d'un repas ;
- La sortie coquillage, une sortie autour du thème de la mer, le 28 septembre ;
- L'Assemblée générale, le 4 décembre.



Les échiquiers de la Gardiole

Le Club d'Échecs de la Gardiole organisera son troisième festival les 5 et 6 juillet 2025. Plus de 100 joueurs et joueuses venus de toute la France et d'Europe sont attendus pour cet événement. Ce festival est rendu possible grâce au soutien de la ville de Fabrègues, qui met à disposition le centre culturel José Janson et offre coupes et trophées en récompense. Plusieurs enseignes locales du bassin participeront également en offrant des cadeaux tout au long des deux journées.

Il se constituera de trois Opens dont 1300€ en numéraires pour le A et B, le C Coupes et Trophées :

- Le premier (A) avoir un elo de 1750 à 2400
- Le second (B) avoir un elo moins de 1750
- Le troisième (C) pas besoin de licence ! juste le plaisir de faire son premier tournoi.

📍 <https://www.echecs.asso.fr>

TROISIÈME FESTIVAL D'ÉCHECS DE LA GARDIOLE

Le Samedi 05 et Dimanche 06 Juillet 2025
AU CENTRE CULTUREL JOSE JANSON FABRÈGUES
Salles climatisées/Parking gratuit

TROIS OPENS

1300€ DE PRIX POUR LE A ET B

OPEN C (AMATEUR) PAS BESOIN DE LICENCE
10 rondes 15 minutes+3 secondes par coups
COUPES ET TROPHÉES
licence B Elo -1400 possible

Open A (1700 -2400) Open B (-1750) Licence A
6 rondes 60'+30"

Arbitrage: Manuel FOSSELLA (Elite 1)
Pré-inscriptions : ma.fossella@gmail.com

-Renseignements-
echiquiersdelagardiole@gmail.com
Patrick CRIVELLE 06 66 45 03 51









Accueil Culture Loisirs (ACL)

Les adhérents de l'Association ACL, au nombre de 390 pour cette saison 2024-2025, ont eu l'occasion de se retrouver à plusieurs reprises pour des sorties à la journée ou des manifestations au centre culturel José Janson :

Vendredi 7 mars : Après-midi oreillettes.

Jedi 13 mars : Visite de l'abbaye Sainte Marie au village de Lagrasse. Déjeuner à la rôtisserie médiévale dans l'enceinte du château du Moyen âge de Villerouge Terménès poursuivi par la découverte libre du village médiéval.

Mardi 18 mars : Présentation de la charcuterie de Lacaune avec Marie D'Ornac. Repas chaud : cuisse de canard gras confit et haricots cuisinés.

Mardi 15 avril : Cadaques : Visite du célèbre village Catalan en petit train, découverte de Port Lligat où Salvador Dali résidait. Déjeuner et temps libre à Cadaques.

Renseignements :

☎ 04 67 50 13 75 / 06 07 87 56 35

🌐 <https://sites.google.com/view/acl-fabregues>



Prochainement au programme :

Jedi 15 mai : visite du site des Orgues d'Ille sur Têt avec ses cheminées de fée. Déjeuner au restaurant. Visite guidée de la forteresse de Salses, château du XV^{ème} siècle.

Du mardi 3 juin au samedi 7 juin : le Périgord terre de découverte.

Vendredi 27 Juin : visite guidée de l'Abbaye de Valmagne. Déjeuner typique (sardinade) dans une ferme conchylicole de l'étang de Thau, puis visite du musée de l'étang.

Mardi 01 juillet : repas de fin d'année.

Dimanche 13 juillet : le bureau d'ACL sera présent lors des incontournables guinguettes, à cette occasion nous proposerons de délicieux gâteaux préparés par nos fidèles adhérents.

En septembre : découverte de Madrid et la Castille

En octobre : voyage en Irlande

Du samedi 25 au lundi 27 octobre : pèlerinage des gardians à Lourdes.

Cuisine & partage

Le petit train de la cuisine et du partage continue son voyage de senteurs et de saveurs à travers le monde ! Il s'est arrêté dans quelques gares...

- **En Italie**, avec la fameuse pâte à choux salée et sucrée, les chouquettes, le tiramisu de Trévis et la fameuse tielle originaire de Borgo de Gaète, reprise par nos sétois.

- **Dans les pays du Maghreb**, avec le tajine et un fameux couscous, servi aux organisateurs de Soroptimist dimanche 6 avril.

- **En Asie**, avec les nems poulet, porc, crevettes, agrémentés de sauces douces et légèrement pimentées.

- **Et bien sûr, en France** avec le gâteau en forme de roue de bicyclette, le Paris Brest, la pâtisserie du patron des boulangers, le Saint Honoré et le traditionnel lapin à la bière brune pour fêter la Saint Patrick.

Les piliers de l'association étaient présents à la 4^{ème} fête de la truffe à Villeveyrac. Ils ont été ravis de faire partager à leur équipe, la traditionnelle omelette à la truffe fraîche !

Si vous voulez, un cours d'essai est toujours possible en cours d'année, pensez-y !

Découverte des gestes de cuisine, astuces et dégustation tous les mercredis à 19h, pour 30€ l'adhésion et 8€ à chaque atelier pour les fournitures.

Renseignements : Amédée Barresi au 06 23 66 87 53

Club de l'amitié

Créé en 1981, le Club de L'Amitié, est une association (loi de 1901) qui s'adresse essentiellement aux retraités résidant à Fabrègues, à qui elle offre l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Elle est animée par une équipe de 11 bénévoles dont la Présidence est assurée par Eric Sébire.

Actuellement, elle compte 134 adhérents, à qui elle propose diverses activités récréatives : goûter, animation musicale du club, animations extérieures, sorties d'un après-midi, sorties d'une journée dans la région ou les départements voisins, voyages de 4 à 8 jours en France ou à l'étranger etc...

Tout au long de l'année sont également organisés 2 grands lotos (ouverts à tous), 1 mini-loto chaque mois et un grand loto au profit du Téléthon (tous les deux ans).

La cotisation annuelle est actuellement fixée à 25 €.

Les activités prévues pour mai et juin 2025 sont les suivantes :

Jeudi 15 mai - 14h30 : mini loto et tombola - (Salle Claude Etienne)

Jeudi 22 mai - 14h30 : goûter et musique du club - (Salle Claude Etienne)

Lundi 26 mai : journée croisière et repas dansant au Cap d'Agde

Mardi 10 juin - 15h00 : assemblée générale - (Salle Claude Etienne)

Vendredi 13 juin - 12h00 : repas de Fin d'exercice animé par le groupe « Sensation » (Salle Claude Etienne)

Renseignements :

Eric Sébire : 06 32 82 79 35

Eugène Quinto : 06 19 03 68 14



Ensemble vocal Éole

Le vent d'EOLE souffle à Fabrègues ...et aussi ailleurs !

Ohé ! Ohé ! Oreilles curieuses et cœurs mélomanes de Fabrègues, « astiquez » vos pavillons, branchez vos écouteurs : l'ensemble vocal EOLE, ce joyeux nuage de voix porté par la brise de la passion, est de retour pour enchanter vos débuts d'été !

Le 1^{er} juin, nous prêterons nos cordes vocales (et nos sourires) au festival « Hérault les chœurs », une journée où les chorales et les chants sont mis à l'honneur. C'est au Domaine d'Ô, cadre bucolique et musical, que vous pourrez venir nous écouter chanter avec fougue et harmonie (et même, pourquoi pas, goûter aux plats du monde proposés par des food trucks tous plus créatifs les uns que les autres !)

Mais ce n'est pas tout !

Notez bien dans vos agendas, entre la fin de la sieste et le début des étoiles : **le 29 juin à 20h, nous chanterons à domicile, à Fabrègues, dans la chaleureuse salle Reinhardt du centre culturel José Janson.**

Et pour ce concert exceptionnel, nous serons comme toujours accompagnées de notre précieux chef de chœur, musicien et arrangeur de talent, Samuel Zaroukian et d'un certain PACMAX, beat boxer Montpelliérain, connu sur les scènes nationales et internationales (il a été vice-champion du monde en 2023) qui mettra cette audacieuse pratique vocale au service du chœur et donnera à notre répertoire une nouvelle dimension aussi originale qu'inattendue.

Vous l'aurez compris, nous vous invitons à venir vivre un moment hors du commun !

Et comme nous ne sommes pas du genre à dormir sur nos lauriers (même en si bémol), nous préparons en coulisses un nouveau spectacle... Mais chut, on ne vous en dit pas plus ! Juste assez pour éveiller la curiosité et vous donner envie de revenir nous écouter encore et encore...

Alors Fabrègues, prête à faire vibrer ton cœur au rythme d'EOLE ? On t'attend, voix ouvertes et chants levés !



Fabrègues Sweet Dancers

Notre Bal du 1^{er} mars 2025 sur le thème western fut un succès et de nombreux clubs de danses country ont répondu présents.

Notre dernier évènement de la saison 2024-2025 a eu lieu le dimanche 4 mai 2025 avec le concert de M. Didier Beaumont, accompagné de The roadhouse Tones. Nous en avons profité pour fêter nos 5 ans d'existence (notre club a été créé le 9 juin 2020) !



Il est prévu également une participation à l'école des cigales le 23 mai en matinée pour des initiations de danses country aux enfants.

Comme l'an passé, je vais collaborer à l'animation d'un festival country au domaine Hasta Luego à Nîmes du 23 mai après-midi au 25 mai inclus.

Je serai également présente au festival de St Aunés fin juillet pour participer à l'animation.

Peut-être que certains d'entre vous seront intéressés pour nous rejoindre et adhérer à notre club, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Comme chaque année, nous serons également présents au forum des associations, le 7 septembre 2025.

Renseignements :

✉ josserso56@gmail.com

☎ 06 20 10 88 46



Le chœur d'hommes HARDI LES GARS

Hardi Les Gars, c'est le plaisir de chanter ensemble et de partager notre bonheur avec le public, toujours plus nombreux. L'ensemble vocal compte aujourd'hui 21 choristes répartis en trois pupitres : Basses, Barytons et Ténors. Notre directeur musical Bernard Lévesque et notre cheffe de chœur Caroline Ciotolli Mercier ont à cœur de diversifier et d'enrichir constamment notre répertoire : chants populaires, humoristiques, Corses, baroques, gospel, religieux, classiques dans toutes les langues du vaste monde musical.

Nous nous sommes produits cette année à l'occasion de huit concerts, dont trois à Fabrègues, Murviel, Lunel, Sainte Eulalie de Cernon, Les Matelles et Saussan. Hardi Les Gars est généralement présent aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai à Fabrègues.



Avant l'été prochain, vous pourrez de nouveau (ou pour la première fois !) nous écouter chanter à l'occasion de deux concerts, accompagnés au piano par Lawrence Cazes :

• **Samedi 24 mai, à l'église du Pouget à 20h30.**

• **Mardi 24 juin, à l'église de St Jean de Védas à 20h**

La participation est libre, alors n'hésitez pas à proposer nos concerts à vos voisins et amis !



L'internote

École de musique associative, pluri-communale

La saison 2024-2026 n'est pas terminée, les élèves de l'Internote vous donnent encore quelques rendez-vous en musique :

Vendredi 6 juin à 20h :

Salon de musique du château de Lavérune, concert partagé avec la chorale adultes et l'ensemble instrumental de l'Internote (Entrée gratuite). *NB : Repli vers l'Eglise de Lavérune en cas de pluie.*

Dimanche 15 juin à 16h :

Centre José Janson à Fabrègues, spectacle de fin d'année de l'école de musique - entrée libre - buvette et tombola.

Vendredi 20 juin à 17h :

Parc Courty à Saint Georges d'Orques, les élèves de l'école participent à la fête de la musique.

Les inscriptions pour la rentrée 2025-2026 commenceront fin juin puis par mail pendant l'été et nous vous retrouvons avant la rentrée, sur le stand de la foire aux associations de Fabrègues, le dimanche 7 septembre 2025.

Nouveauté pour la rentrée 2025/2026 !

L'école propose un atelier pour les enfants de 2/3 ans (accompagnés d'un parent), tous les mercredis, de 9h15 à 10h à l'Espace Paul Doumer de Fabrègues.

Renseignements :

📍 Centre culturel Angel Perez

Rue Jean-Michel Sérivé Mattei, 34570 Pignan

☎ 04 67 47 92 88

✉ asso.internote@orange.fr

🌐 linternote.fr

Les Eaux Blanches

Association fabréguoise d'accordéons diatoniques

L'association Les Eaux Blanches a eu le plaisir d'organiser son Grand bal trad', le 24 mai, au centre culturel José Janson.

Comme chaque année, le succès de cet événement était au rendez-vous et brillamment animé par les 2 groupes invités :

DUO DES CIMES

Deux jeunes graines (oh combien prolifiques) de la scène toulousaine des musiques traditionnelles : Anaïs Perrinel, chanteuse et violoniste, et Naël Tripoli, accordéoniste et bohaire (cornemuse des Landes de Gascogne), nous proposent une sélection spéciale d'un répertoire éminemment soigné. Le choix de

celui-ci, les différents types de cadences, l'interprétation dans le respect des sources et de la danse sont au rendez-vous. On ne peut que souhaiter «Roulez jeunesse !» à ces deux-là, qui n'ont pas fini de nous faire entendre de la belle musique.

LA MÈCHE

La Mèche, c'est d'abord celle de l'archet, avec lequel Anne Piffard caresse les cordes de son violoncelle, pour les faire frémir, couiner, chanter, vrombir, hurler... Celui dont le souffle décoiffe La Mèche - l'hypnotique charmeur de serpents ou le prompt agitateur de dancefloor - c'est Jonathan Balmeffrézol aux saxophones. Et, c'est depuis l'incongru croisement d'un vide grenier et d'une batterie de jazz, que le percussionniste Renaud Gerin étincelle et l'allume. Porté par

une instrumentation hors norme, La Mèche se déroule pour embraser un vaste terrain de jeu, où le bal folk côtoie allègrement : minimalisme, jazz de chambre, électro, trances chaloupées, rock qui tache... Avec l'improvisation comme marque de fabrique, le trio fait vivre une musique d'ici et maintenant.





Harmonie danse

Comme chaque année, harmonie danse a participé au concours régional à Carcassonne les 12 et 13 avril.

Voici les résultats obtenus :

• **Individuels jazz préparatoire (enfants de 8 à 9 ans)** Anna 1^{er} prix national, Mia et Inaya 1^{er} prix régional, Lola et Lina 2^{ème} prix et Elise 3^{ème} prix

• **Groupe préparatoire autres styles (8/9) ans**

Un Amour de Robot, 3^{ème} prix

• **Préparatoire autres styles (9/11)**

L'Alchimie du Bonheur, 2^{ème} prix

• **Préparatoire jazz (9/11 ans)**

The clock, 1^{er} prix national reclassé en PAA(Pratique Avancé Amateur)

• **Catégorie 1(12/14 ans) en jazz**

La Bohème, 1^{er} prix national et en autres styles, L'Ecume, 2^{ème} prix

• **Catégorie 2 (14/16 ans) en jazz**

The Chain, 1^{er} prix régional et en autres styles Cyber-Tracker, 1^{er} prix régional

• **Catégorie 3 PAA (17/19 ans) en jazz**

Le Vahalla, 1^{er} prix à l'unanimité et en autres styles, Victory, 1^{er} prix à l'unanimité

Nous sommes fières de tous nos élèves qui ont brillamment participé à ces épreuves ! Avec ces nombreux 1^{ers} prix, nous allons participer évidemment au concours national qui a lieu à Clermont Ferrand du 28 au 31 mai Tous nos vœux de réussite les accompagnent, un grand bravo à tous !

La soirée de démonstrations, en mars, a été très appréciée et pour continuer à ce que les parents puissent, tout au long de l'année, apprécier les progrès de leurs enfants, nous avons organisé le dimanche 8 juin, un examen pour les 7/11 ans. Une appréciation des professeurs avec une photo de leur prestation leur sont offertes afin de garder un souvenir de leur année.

Notre gala de fin d'année approche ! Cette année, le thème tourne autour du sujet «Et si j'étais...». Nous vous attendons nombreux pour apprécier, le samedi 28 juin, nos 2 spectacles : l'un à 14h30 avec les enfants de 3 à 12 ans et les ballets des groupes à concours, et l'autre à 20h, avec tous nos élèves à partir de 12ans). Avec ces 2 soirées différentes, de belles prestations vous attendent et vont vous surprendre par une qualité toujours renouvelée.

Stages d'été chez harmonie danse

Tout au long du mois de juillet, des stages de jazz, zumba et renforcement musculaire sont proposés pour les adultes et les enfants à partir de 13 ans. Pour les enfants de 6 à 9 ans, il est également prévu un stage de classique et jazz pendant cette période. Tous les renseignements et inscriptions sont disponibles sur notre site.

Bonne nouvelle ! Le SUMMER DANCE revient du 18 au 22 août, après l'énorme succès de l'année dernière ! C'est un stage intensif de 5 jours de 9h30 à 17h pour les élèves de 9 à 15 ans, ne tardez pas à vous inscrire, les places partent vite !

Renseignements :

🌐 harmoniedanse.com

☎ 06 59 07 14 16 et 06 65 22 97 61



Loisirs et divertissements

Comme tous les ans depuis plus de 10 ans, le festival du tango argentin, TANGO SUD, ouvrira ses portes à Fabrègues pendant le week-end de l'Ascension : du jeudi 29 mai jusqu'au dimanche soir 1^{er} juin.

Ce festival draine, de toute la France et des pays voisins, des danseurs passionnés de ce tango bien particulier.

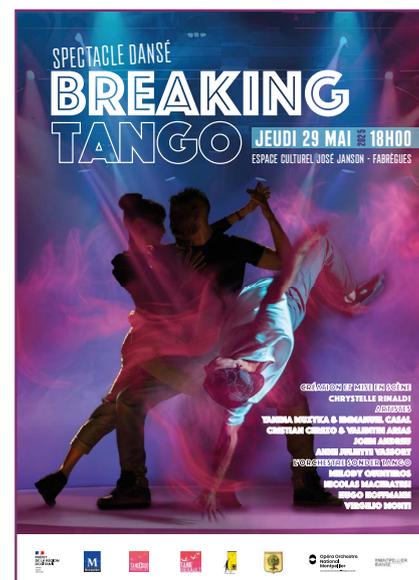
«**Breaking Tango**», fusion du tango argentin et de la breakdanse, est le titre du spectacle de cette année.

Il aura lieu le jeudi 29 mai au Centre Culturel José Janson à 18h.

Les Fabrèguois peuvent bénéficier de l'entrée gratuite !

Au plaisir de vous y retrouver.

Contact : 06 42 70 16 16



Les 4 Chemins

Vous cherchez une idée de sortie originale pour débiter le mois de juin ? L'association Les 4 Chemins vous invite à vivre deux soirées placées sous le signe du théâtre, au centre culturel.

Le vendredi 6 juin à 20h30, les adultes monteront sur scène pour présenter leur spectacle, fruit de plusieurs mois de travail et de passion. Le samedi 7 juin à 19h, ce sera au tour des enfants de se produire et de partager avec le public leur enthousiasme et leur créativité.

Chaque soirée proposera un spectacle différent, l'occasion de découvrir deux univers et deux ambiances.

L'entrée se fait au chapeau et une buvette sera également disponible sur place. Que vous soyez amateur de théâtre ou simplement curieux, ces soirées sont l'occasion idéale de soutenir la vie culturelle locale et de passer un bon moment en famille ou entre amis. Réservez vos dates et venez applaudir nos comédiens, petits et grands, sur la scène du centre culturel !

O'Jazz Dance

La Team O'Jazz Dance vous invite à leur nouveau spectacle Dance'Sing, le vendredi 20 juin, au centre culturel José Janson, à partir de 20h30 (ouverture des portes à 20h00).

Vous en prendrez « plein les yeux et les oreilles » pour le plus grand bonheur de nos danseurs et danseuses, enfants, ados, adultes qui y travaillent depuis un an.

De plus cette année, vous découvrirez une nouvelle discipline : la Pound Dance, ouverte à tous les adultes, et retrouverez Jazz, modern Jazz, Line dance, Valdance ... association ouverte à partir de 3 ans et jusqu'à ...

Alors notez bien sur vos agendas, venez vibrer, chanter, danser avec nous.

Nous vous attendons nombreux, réservation possible à compter du lundi 2 juin.

Renseignements auprès de Valérie Giraudeau au 06 13 55 58 17





SEVILLA DANSE

L'association Sévilla Danse a présenté son gala de danse le 18 mai dernier. A travers cet évènement, toutes les élèves ont pu présenter un spectacle de danse rythmé par des mélodies traditionnelles à la fois très variées et agrémentées de Sévillanes, Rumba Flamenco.

Ce spectacle a donc été le résultat d'une année de travail, où comme à chaque fois, Elodie Rodriguez propose à ses élèves les chorégraphies qu'elle a créées.

Elodie vous invite à essayer des cours d'essais gratuits, danse flamenco - rumba - sevillane, les mercredis

18 et 25 juin :

- de 15h à 16h enfants dès 5 ans
- de 20h à 21h ados adultes



Renseignements :

🌐 www.sevilladanse.com

f Elodie Rodriguez

📷 @sevilla.danse.fabregues

☎ 06 32 06 29 39

Les Restos du Cœur

Le centre de Fabrègues a ouvert ses portes pour la campagne d'été au centre culturel José Janson depuis le mardi 1^{er} avril. Les jours d'ouverture sont les mardis matin de 9h à 11h30 (l'accès à l'aide alimentaire étant soumis à des conditions de ressources, les justificatifs de dépenses et de ressources sont donc nécessaires pour procéder à l'inscription).

Le début de cette année pour l'association de notre département a été marqué par la présence du concert des Enfoirés à la salle « Sud de France Arena ».

Cet évènement annuel très populaire restera un moment inoubliable pour les bénévoles ayant participé à la logistique du spectacle (*photo ci-contre*), notamment pour avoir été immergé durant plusieurs jours dans le monde du spectacle, mais aussi pour avoir côtoyé les artistes présents avec en point d'orgue la montée sur scène pour le final de la représentation.



La campagne hivernale a encore été rendue possible grâce à la présence des bénévoles bien sûr, mais également grâce aux aides diverses et multiples : donateurs particuliers, collectivités locales, commerces et associations.

A ce titre, nous remercions la municipalité de Fabrègues ainsi que les magasins Intermarché de Fabrègues et Super U de Pignan pour leurs dons en nature, de même que le supermarché LIDL en tant que « magasin partenaire ».

Un grand merci également aux bénévoles du Jardin social du Coulazou qui, grâce à leur dévouement et leur travail, ont pu nous fournir des légumes frais et améliorer ainsi l'ordinaire des personnes accueillies.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux bénévoles de l'association ACL qui, par leur aide précieuse, ont contribué au bon déroulement de la collecte nationale. Merci encore à toutes et à tous.

Diane de Fabrègues

Les miradors de chasse : focus sur un dispositif incontournable pour une pratique sécurisée



Les miradors de chasse sont des installations souvent méconnues et parfois critiquées. Pourtant, leur rôle est primordial dans la sécurité des chasseurs et des autres usagers de la nature.

Les chasseurs, des acteurs engagés pour la sécurité sur leur territoire

Il est important de souligner que les chasseurs investissent du temps et des ressources pour assurer la sécurité sur leur territoire de chasse. En tant que bénévoles passionnés, ils n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour financer l'installation et l'entretien des miradors et autres dispositifs de sécurité. Cet engagement témoigne de leur responsabilité et de leur volonté de pratiquer leur passion de manière sécurisée et respectueuse de l'environnement.

Les miradors de chasse : qu'est-ce que c'est ?

Les miradors de chasse sont des structures surélevées, construites en bois ou en métal, permettant aux chasseurs d'avoir une vue dégagée sur leur environnement. Leur fonction principale est de garantir la sécurité en offrant une position optimale pour réaliser des tirs fichants.

Un dispositif de sécurité avant tout

Le principal avantage des miradors de chasse : la sécurité. En effet, ces installations permettent de réaliser des tirs fichants, dont la trajectoire est dirigée vers le sol, réduisant ainsi les risques de ricochets mais également les tirs à hauteur comme par exemple pour la chasse des grands cervidés.

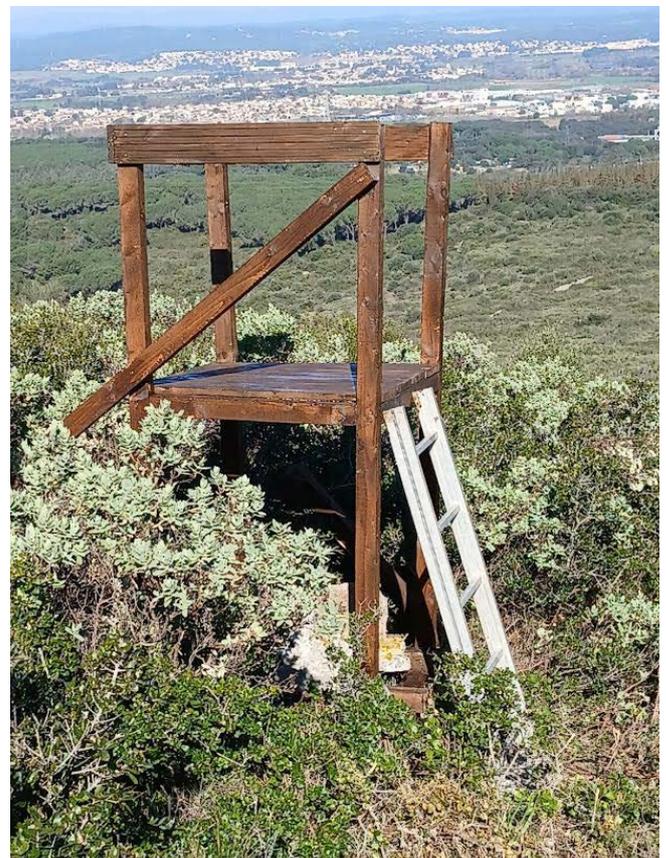
Les opposants à la chasse critiquent souvent les miradors, les considérant comme un moyen de faciliter la chasse et d'augmenter le nombre d'animaux tués. Cependant, il est primordial de comprendre que les miradors sont avant tout un dispositif de sécurité visant à minimiser les accidents.

Comment sont conçus les miradors de chasse ?

Les miradors de chasse sont généralement fabriqués à partir de matériaux solides et durables, tels que le bois ou le métal. Ils sont conçus pour être stables, robustes et offrir un certain confort aux chasseurs. Des entreprises spécialisées proposent différents modèles de miradors pour répondre aux besoins et préférences des chasseurs et de leurs territoires : miradors de battue, miradors à l'approche, miradors démontables, etc.

Ces structures sont souvent équipées d'accessoires divers pour améliorer l'expérience de chasse, tels que des sièges, des repose-pieds, des garde-corps pour la sécurité et des supports pour les armes.

En somme, les miradors de chasse sont des dispositifs essentiels pour assurer la sécurité et le confort des chasseurs. Ils permettent d'effectuer des tirs fichants, réduisant les risques d'accidents et offrant une meilleure visibilité sur la zone de chasse. Il est crucial de prendre en compte l'utilité de ces installations et de ne pas céder aux critiques infondées des anti-chasse.





Les jardins du Coulazou

Un bon coup de propre et beaucoup de bonne humeur aux jardins !

Le 5 avril dernier, l'association des jardins a organisé une journée placée sous le signe de la convivialité et du coup de balai collectif. Les jardiniers se sont retroussés les manches pour nettoyer les parties communes et redonner un coup de frais à leurs deux emplacements :

Au COULAZOU :

L'entrée des jardins, désormais bien plus agréable grâce à la pose d'un géotextile et une couche de tout-venant posée dans la bonne humeur. Une mise en sécurisation du recouvrement de la pompe.

A la FABRIQUE :

Les pinceaux ont été au RDV pour l'entretien du local et des tonnelles

Après l'effort, le réconfort : tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéro et d'un barbecue bien mérités. Une belle occasion de papoter, rigoler et partager un bon moment entre voisins de parcelle. Une journée simple, efficace, et surtout pleine d'esprit jardinier !



Merci à Karine et au CMJ pour avoir participé aux plantations de salades !

Vous aimeriez jardiner mais prendre une parcelle vous fait peur, rejoignez-nous tous les mercredis matin et quelques samedis au jardin social (convention avec les restos du cœur) pour nous aider à cultiver une parcelle de 1000 m2.

☑ Contacts Jardins Familiaux:

Jean-Jacques Bouéroux 06 85 49 98 12

Claude Chaintron 06 76 29 58 10

Elian Marty 06 95 37 69 06

Bernard Pappalardo 06 15 21 71 20

☑ Contacts Jardin Social:

Jean-Jacques Bouéroux 06 85 49 98 12

Gérard Grodet 06 40 06 01 78



Syndicat des chasseurs et propriétaires.

La fin des mazets

En 1975 Fabrègues comptait 2500 habitants et 300 chasseurs. Aujourd'hui, il y a pratiquement 8000 personnes dans cette petite ville et seulement 120 chasseurs.



Le paysage et les traditions ont évolué, plus de vignes ! Les parcelles sont regroupées pour faire place aux champs de blé, de maïs, pois chiche, melons, luzerne ... Le dimanche, la campagne est calme, les mazets qui étaient une sortie favorite de nombreux habitants sont désertés, pire, ils sont abandonnés, pillés, vandalisés, murés. Autrefois, on se situait avec ces mazets. Et tout le monde trouvait son chemin et se repérait grâce au mazet de l'italien, de Bourrier, de Ferrer, de Guy, de la canne, d'Aracil, de Baissette, du Maire, de Roure ... j'en oublie beaucoup, désolé mais on pourrait faire beaucoup plus long. C'était une autre époque.

La garrigue, la nature est sale, beaucoup moins fréquentée et respectée. C'est pourquoi nous avons organisé un ramassage de déchets de toutes sortes, sur quelques hectares et le résultat est impressionnant. Cela avec l'aide de personnes qui aiment la nature et qui la connaissent.

Opération que nous souhaitons recommencer avec l'aide de la Municipalité et de la fédération des chasseurs de l'Hérault.

APC

L'association des parents d'élèves de l'école des Cigales (APC) continue sa mobilisation pour le bien être et l'amélioration de la scolarité des enfants. Grâce au succès de notre loto, où nous avons été heureux de vous accueillir nombreux (*photo*), nous pourrons cette année encore organiser une journée à thème au sein de l'école qui cette fois se déroulera sur le thème de la diversité culturelle. Ainsi les enfants pourront durant la journée assister à un spectacle vivant et tourner sur divers ateliers comme de la danse country, de la calligraphie chinoise, des percussions africaine ou encore du baseball.

Nous offrirons également, comme nous le faisons depuis trois ans une clé USB aux élèves de CM2 pour marquer la fin de l'école primaire et contribuer à leur transition vers le collège.



Crèche Les premiers pas

Voici des nouvelles de la crèche Les premiers pas-Familles Rurales 34 . Les beaux jours arrivent et nous profitons un maximum de notre extérieur : danse avec les foulards, parcours de motricité, chasse aux bulles, jardinage, goûters à l'ombre des arbres ...

Nous tenons à remercier chaleureusement les parents de l'association de la crèche qui se sont investis tout au long de l'année et nous ont permis de profiter de séances de sophrologie et de contes, de plusieurs spectacles, de la visite d'une mini-ferme , tout cela pour le bonheur des tous-petits mais aussi des grands!

A bientôt pour d'autres nouvelles!



APEL Saint Jacques

L'APEL Saint Jacques a une fois de plus été très active ces derniers mois pour faire vivre de beaux moments aux enfants et aux familles de l'école. Le 4 mars, les élèves ont fêté le carnaval dans une ambiance joyeuse et colorée. À cette occasion, l'APEL a offert un moment magique au sens propre comme au figuré : un magicien est venu émerveiller petits et grands avec un spectacle plein de surprises et de rires.

Autre moment fort du trimestre : la journée du Grand Défi Vivez Bougez, un événement marquant qui rassemble chaque année autour du sport et du bien-être. Pour la première fois, l'APEL Saint Jacques, en collaboration avec l'association indépendante des parents d'élèves de l'école de la Gardiole, a tenu la buvette-snack. Une belle réussite grâce à l'investissement de tous les bénévoles !

Le traditionnel pique-nique de l'école s'est tenu cette année dans le cadre verdoyant du domaine de Mujolan. Une magnifique journée ensoleillée, propice aux échanges et aux jeux en plein air, qui a ravi enfants et parents. Merci à la Famille Boutonnet pour leur accueil !



Enfin, un dernier rendez-vous à ne pas manquer : le spectacle de fin d'année, prévu pour le 14 juin. Les enfants présenteront une comédie musicale, fruit de leur travail et de leur enthousiasme. Un moment de fête et d'émotion à partager tous ensemble !

Basket Club Fabrègues

La saison 2024/2025 arrive à son terme, mais l'Ouest Montpellier Métropole Basket (OMMB) réserve encore de beaux rendez-vous pour les semaines à venir !

Pour rappel, l'OMMB est une collaboration entre clubs de basket fondée en 2021 par le Basket Club de Fabrègues et le Saint Jean de Vedas Basket Association. Il connaît depuis une croissance remarquable, portée par ses récents succès sportifs, son dynamisme associatif et l'organisation régulière d'événements extra-sportifs. Une troisième association les a donc rejoints dans cette organisation, le Basket Lavérune Pignan Cournon Vivre Ensemble.

Notre loto du basket, organisé le samedi 12 avril à Fabrègues, a connu un beau succès. Ce bel engouement est dû à la forte participation, mais aussi au précieux soutien des donateurs de lots, que nous

remercions chaleureusement. Cet événement a été l'un des moments forts de cette fin de saison.

Sur le plan sportif, certaines de nos équipes abordent désormais la dernière ligne droite de la saison. Les équipes U9 féminine, senior féminine et U21 masculine ont disputé la finale de la Coupe de l'Hérault le week-end du 10 mai. De leur côté, nos seniors masculins en pré-nationale, auteurs d'une saison remarquable, s'apprêtent à jouer des matchs décisifs dans les semaines à venir, avec en ligne de mire une possible accession en Nationale 3.

Enfin, en complément des stages prévus pendant les vacances d'été, nous lançons à partir du 19 mai l'opération « Ramène ta copine ».

Cet événement vise à faire découvrir la pratique du basketball aux jeunes filles. Pour cela, nos licenciées sont invitées à venir accompagnées d'une amie intéressée, sur différents créneaux dédiés.

Si vous souhaitez commencer, reprendre le basket, n'hésitez vraiment pas à nous contacter : www.omm-basket.com et ne manquez rien des derniers temps forts de l'association en nous suivant sur Instagram, Facebook et LinkedIn !

La boule blonde de Fabrègues

Depuis peu, une école de pétanque a ouvert ses portes à Fabrègues, destinée aux jeunes passionnés à partir de 6 ans. L'objectif est de leur faire découvrir ce sport populaire dans un cadre encadré et convivial. Les entraînements ont lieu chaque mercredi après-midi, de 14h à 16h, sur le terrain de pétanque du village. Une belle initiative qui permet de transmettre les valeurs de la pétanque, alliant concentration, précision et esprit d'équipe.

À l'occasion de la fête votive de Fabrègues, la pétanque sera également à l'honneur avec un concours organisé le samedi et le dimanche après-midi, dès 14h. Cet événement réunira joueurs amateurs et confirmés dans une ambiance chaleureuse. Pour le confort des participants et des spectateurs, une restauration sera proposée sur place le midi, permettant à chacun de profiter pleinement de ces deux journées sportives et conviviales.

Que vous soyez joueur, passionné ou simple curieux, rendez-vous à Fabrègues pour célébrer la pétanque comme il se doit !

Composition du nouveau bureau :

Président : Mario Martinez (06 82 33 76 09)

Secrétaire : Michèle Hortala

Trésorier : Jean-Bernard Hortala

Nombre de licenciés : 100

Montant adhésion adulte : 40 €

Horaires activité : libre accès boulodrome place de la Mairie



Gym Forme Yoga

Nous entamons déjà le dernier trimestre de Gym Forme Yoga, une année riche en événements sportifs et culturels.

Récemment un cours de gym douce et stretching a été instauré le jeudi de 9h à 10h30. Le planning de Gym Forme comprend désormais 18h30 de cours collectifs pour répondre aux aspirations de chacun.

Malgré les aléas de la météo, Christian a pu maintenir la randonnée qu'il guide chaque mois.

Aux côtés de nombreuses autres associations, le 30 mars dernier, nous

avons mis à en place un parcours de gym pour les petits et les grands lors du Grand Défi Fabrègues, organisé par la Mairie.

Comme l'an dernier, une vingtaine d'adhérents ont pu s'initier aux gestes de premiers secours animé par un secouriste agréé par la Fédération Française de Gymnastique Volontaire à la retraite.

Un petit groupe est allé visiter le Musée de la Villa Gallo-Romaine de Loupian à la découverte du passé de notre Région.

La campagne d'inscriptions pour la saison 2025-2026 sera lancée début juin.



Renseignements :

🌐 <https://www.gymformefabregues.fr>

✉ gymformefabregues@gmail.com

JU-JUTSU-JUDO

La méthode wa-jutsu, art de l'accord et de la paix



4 axes majeurs de travail :

- 1- prendre conscience de son corps et découvrir le plaisir de bouger en groupe dans un ambiance conviviale
- 2- prendre conscience de sa respiration et découvrir des exercices menants à l'initiation des pratiques de méditation simple et de courte durée
- 3- la qualité technique prévaudra sur la puissance dans la réalisation puisqu'il n'y a pas de compétition
- 4- prendre conscience de son centre hara et le développer menant ainsi à l'expression de la puissance vitale dans la souplesse. La progression technique sera adaptée mais respectera la nomenclature du Jujutsu par la délivrance de certificats d'aptitude.

Cours enfants de 5 ans à 7 ans 1/2 et de 8 ans à 12 ans^{1/2} :

Nous proposons pour les enfants chaque mercredi un entraînement physique où les exercices et les techniques sont sélectionnés pour développer les capacités physiologiques et les capacités psychomotrices.

HORAIRES :

mercredi de 17h à 18h : cours de 5 ans à 7 ans^{1/2}
mercredi de 18h à 19h : cours de 8 ans à 12 ans^{1/2}

Cours adultes, adolescents en 1^{ère} formule :

Le club vous propose des cours chaque lundi et mercredi de 19h à 20h30. Une activité de loisirs à partir de 13 ans, la maîtrise des gestes et l'expression corporelle reste l'objectif principal. Les adultes et ados réaliseront des techniques dans une atmosphère respectueuse, mais détendue et ne seront jamais confrontés à un adversaire. La variété des techniques et des exercices permet à chacun de s'exprimer selon ses moyens.

Cours vétérans en 2^{ème} formule :

La recherche de l'efficacité est secondaire, la maîtrise des gestes et de l'expression corporelle reste l'objectif principal. Les vétérans réaliseront des techniques dans une atmosphère détendue et ne seront jamais confrontés à un adversaire.

Renseignements :

Maître QUERO Denis : 06 37 42 71 27

Maître CALIXTE Victor : 07 68 01 74 57

Maître ZARATIN Ghislaine : 06 50 09 06 29

🌐 www.aejt-jjquero.com

Les Amis de St Baudile

Nous avons fêté Saint Baudile, Saint Patron de notre Ensemble Paroissial « Saint Baudile du Coulazou » le dimanche 25 mai 2025.

Le rendez-vous était donné à 8h30 sur le parking au bas de la colline que nous avons gravi au rythme du Chemin de Croix.

Comme chaque année, nombreux et pleins de ferveur, nous avons participé à la messe qui a été célébrée à 10h30. A l'issue de la célébration, un apéritif a été offert par l'association « Les Amis de st Baudile » qui nous a réuni devant la chapelle, dans ce cadre magnifique du massif de la Gardiole. Un compte rendu de cette belle journée vous sera présenté dans le Fabrègues Infos de la rentrée.

Renseignements :

☎ 06 03 37 02 68 ou 06 69 03 05 08



LA RECETTE DE *Cuisine & partage*

Tajine au poulet

Ingrédients pour 6 personnes

800g de cuisses de poulet
3 courgettes
3 carottes
3 tomates
2 gousses d'ail
200g d'abricots secs
2 citrons confits
olives dénoyautées
Amandes effilées
1,5 cas de ras el hanout
1 cas de harissa
1 cas de cumin moulu
sel, poivre, huile

Laver les légumes et les tailler. Dans une casserole, faire revenir les oignons, l'ail, le poulet, les carottes dans un peu d'huile, puis rajouter les tomates et couvrir d'eau. Porter à ébullition. Saler, poivrer et ajouter la moitié des épices (ras el hanout et cumin). Ajouter les citrons confits et laisser mijoter 45 min. En fin de cuisson, incorporer les courgettes, abricots et saupoudrer d'amandes effilées. Pour la sauce, mélanger dans un bol l'harissa avec un peu de jus de cuisson qui accompagnera la tajine selon votre goût.



Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie - Maroc - Tunisie (FNACA)

Comme les années précédentes le Comité a célébré le 63^{ème} anniversaire du Cessez le Feu en Algérie. A Sète, devant un public restreint, la cérémonie s'est déroulée au Théâtre de la Mer en raison des très mauvaises conditions atmosphériques (photo).

A Fabrègues, sous une pluie battante l'assemblée, stoïque, protégée par un barnum, a rendu hommage aux victimes civiles et militaires tombées durant cette guerre.

Les retrouvailles automnales accueilleront les adhérents, sympathisants et les personnes intéressées pour le repas de la rentrée au Centre José Janson. Pour passer un moment agréable, rejoignez-nous

☎ 04 99 64 48 97 et 06 95 83 98 62



Union Nationale des Combattants (UNC)

Le samedi 8 février 2025 à 11h l'UNC FABREGUES a tenu son Assemblée Générale Ordinaire.

M. Hubert Montagne, Président de l'UNC FABREGUES, a tout d'abord fait observer une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés l'an dernier. Puis il a remercié les personnes présentes en déclarant notamment « *Dans un contexte difficile votre présence confirme l'esprit du devoir de mémoire, l'essence même du monde combattant en général et de l'UNC en particulier* ». Puis il a fixé les objectifs et annoncé le calendrier des cérémonies pour 2025.

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été soumis aux votes des adhérents et approuvés à l'unanimité, à savoir :

- Rapport moral et d'activité présenté par M. Eric Sebire, secrétaire,
- Rapport financier présenté par M. Thierry Scribe, trésorier,
- Ainsi que la vérification des comptes présentée par M. Joseph Pierre Guiraud.

Le président a ensuite donné la parole à M. Serge Le Cloirec, président départemental de l'UNC qui nous a communiqué des informations sur le plan régional et national.

Le général Malet, également présent, est intervenu en tant que représentant de la CARAC.

Cette Assemblée Générale s'est terminée par l'intervention de M. Dominique Crayssac, adjoint aux associations, représentant M. le Maire excusé.

Cette réunion a été suivie d'un apéritif offert par la section et d'un repas très apprécié des participants.

Nous accueillons au sein de notre association tous ceux qui portent nos valeurs aussi n'hésitez pas à nous rejoindre en qualité de sympathisants.

Renseignements :

☎ 04 67 47 53 86

🌐 <https://sites.google.com/view/unc-fabregues>



Maison Magalona : la maison de la peau et du bien-être ouvre ses portes à Fabrègues

Passionnée depuis son plus jeune âge par l'esthétique, Maguelonne a le plaisir de vous présenter son nouveau centre esthétique facialiste, un lieu entièrement dédié à la beauté de la peau et au bien-être profond, au cœur de notre cher village de Fabrègues.

Ce nouvel espace haut de gamme accueille désormais un spa privatif avec jacuzzi, accessible en solo ou entre amies, dans une atmosphère raffinée, confidentielle et totalement privatisée. Ici, tout a été pensé pour offrir une véritable pause hors du temps : une parenthèse pour le corps, l'esprit... et la peau.

Spécialisée dans la prise en charge globale de la peau, Maison Magalona vous propose :

- des soins visage personnalisés,
- des diagnostics de peau poussés,
- des massages experts

• et des technologies avancées : laser, lumière pulsée, BioVisage (micro-courants), hydrofacial...

Mais parce qu'avoir une belle peau, c'est aussi prendre soin de soi de l'intérieur, Maguelonne a choisi d'intégrer une vision holistique : coaching sportif encadré par une experte, séances de Pilates assurées par une kinésithérapeute, ateliers de conseil en image, compléments alimentaires adaptés, une professionnelle de la dermopigmentation (25 ans d'expérience)

L'objectif : vous accompagner en profondeur, avec exigence et bienveillance, dans un lieu où l'on se sent pleinement écoutée, entourée, sublimée.

Maison Magalona est un espace de reconnexion à soi, un lieu de transformation en douceur, dédié à l'accompagnement du bien vieillir par l'art du soin, la science de la peau, et un accompagnement sur mesure.

Maguelonne associe la puissance des actifs naturels issus de la

phytothérapie à des techniques manuelles expertes et des technologies innovantes et douces. Elle vous attends avec impatience pour vous faire découvrir son nouvel univers.



Maguelonne Gomez
 📍 345 Avenue de Cournonterral
 34690 Fabrègues
 ☎ 0623375960
 🌐 <https://www.kalendes.com/site/maisonmagalona/welcome#%2Fwelcome>

Boucherie La Couronne d'Or : une nouvelle adresse à retenir !

La Boucherie La Couronne d'Or s'installe près de chez vous pour le plus grand plaisir des amateurs de viande de qualité et de produits artisanaux.

Bien plus qu'un simple commerce, une boucherie est un lieu de tradition, de conseil et de savoir-faire. **À La Couronne d'Or, vous trouverez une sélection rigoureuse de viandes françaises issues de circuits courts, découpées sur place par des artisans passionnés.**

Ici, la qualité est au cœur de chaque produit : bœuf, veau, agneau, volaille, mais aussi charcuteries maison, spécialités régionales et préparations prêtes à cuire.

Le plus ? Un accueil chaleureux, des conseils personnalisés et des produits adaptés à toutes vos envies culinaires.

Cette boucherie propose également des colis familiaux, des viandes marinées pour vos barbecues, et très bientôt... un service de commande en ligne avec retrait en boutique. !



📍 300 avenue gratien saumade , Fabrègues
 🕒 Ouvert du lundi au samedi, de 8h à 19 h 30 et le dimanche, de 8h à 14 h
 ☎ 07 64 77 34 52

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 15 avril 2025

Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal ainsi que leurs enregistrements sont consultables dans leur version intégrale en mairie ou sur le site internet www.fabregues.fr; de même que pour toutes les séances précédentes du Conseil Municipal.

1/ FINANCE - Adoption du Compte de Gestion 2024 :

Approuvée à l'unanimité

2/ FINANCE - Adoption du Compte de gestion 2024 – Budget

Annexe Mirabeau : Approuvée à l'unanimité

3/ FINANCE - Adoption du Compte administratif 2024 -

Approuvée à l'unanimité (hors la présence de M. le Maire)

4/ FINANCE - Approbation du Compte Administratif 2024 –

Budget Annexe MIRABEAU - Approuvée à l'unanimité (hors la présence de M. le Maire)

5/ FINANCE - Affectation de résultat d'exploitation de

l'exercice 2024 : Approuvée à l'unanimité

6/ FINANCE - Affectation du résultat d'exploitation de

l'exercice 2024 – Budget Annexe MIRABEAU : Approuvée à l'unanimité

7/ FINANCE - Fixation des taux d'imposition 2025 :

Approuvée à l'unanimité

8/ FINANCE - Approbation du Budget Primitif 2025 :

Approuvée à l'unanimité

9/ FINANCE - Autorisation de programme – budget

Communal : Approuvée à l'unanimité

10/ FINANCE - Approbation du Budget Primitif 2025 –

Budget Annexe « PEAS Mirabeau » : Approuvée à l'unanimité

11/ FINANCE - Approbation Projet et demande de

subvention DSIL : Approuvée à l'unanimité

12/ FINANCE - Approbation Projet et demande de

subvention DETR : Approuvée à l'unanimité

13/ FINANCE - Approbation du forfait communal :

Subvention École Saint-Jacques : Approuvée à l'unanimité

14/ FINANCE - Fongibilité des crédits – budget communal :

Approuvée à l'unanimité

15/ FINANCE - Fongibilité des crédits – budget annexe

Mirabeau : Approuvée à l'unanimité

16/ FINANCE - Subvention aux associations : Approuvée à

l'unanimité

17/ URBANISME - Adoption de déclaration de projet des

Campanelles : Approuvée à la majorité absolue

18/ FONCIER - Transfert de propriété au titre de la

compétence GEMAPI, de la Commune à Montpellier

Méditerranée Métropole - travaux sur les digues du Coulazou

– Mise en œuvre des mesures compensatoires : Approuvée à

l'unanimité

19/ GESTION DU PERSONNEL - Modification du tableau des

effectifs : Approuvée à l'unanimité

20/ GESTION DU PERSONNEL - Participation à l'appel

d'offres de renouvellement des contrats d'assurance des

risques statutaires du centre de gestion de la fonction

publique de l'Hérault : Approuvée à l'unanimité

21/ DIVERS - Convention de gestion de services numériques

communs – Montpellier Méditerranée Métropole :

Approuvée à l'unanimité

Clauses légales liées à la protection des données personnelles (p. 15 et 17)

Le CCAS de Fabrègues représenté par son président, M. le Maire, est responsable du traitement des données collectées dans le cadre du registre nominatif du plan canicule, de l'organisation de la soirée Téléthon et de l'organisation d'un thé dansant dans le cadre de la semaine bleue.

Les données personnelles recueillies ont pour but de recenser :

- les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées ou en situation de handicap) afin de permettre une intervention rapide et adaptée des services municipaux ou partenaires en cas de déclenchement du plan canicule.

- les représentants d'associations susceptibles de participer ou de contribuer à l'organisation de la soirée Téléthon, afin de faciliter la coordination, la communication, la logistique et la bonne tenue de l'événement.

- les personnes souhaitant participer au thé dansant du 09/10/2025.

Le registre nominatif du plan canicule est fondé sur l'article 6.1.e du RGPD (mission d'intérêt public), en lien avec les dispositions de l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.

L'organisation de la soirée Téléthon et d'un thé dansant reposent sur l'article 6.1.e du RGPD (exécution d'une mission d'intérêt public), dans le cadre de l'action d'animation locale de la collectivité et du soutien aux causes d'intérêt général (Téléthon). Le consentement des personnes est également demandé.

Données collectées :

Plan canicule : statut, nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéro de téléphone, e-mail, situation familiale, absence(s) programmée(s), personne(s) à prévenir en cas d'urgence, nom et prénom des professionnels de santé, usage ou non de dispositif(s) de maintien à domicile, accès ou non à des moyens pour se maintenir au frais de la personne concernée / nom, prénom, adresse, numéro

de téléphone de la personne formulant la demande d'inscription.

Soirée Téléthon : nom, prénom, numéro de téléphone, e-mail du représentant de l'association.

Thé dansant : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone des personnes souhaitant s'inscrire.

Les données sont uniquement accessibles aux agents dûment habilités du CCAS et, le cas échéant, aux services sociaux et de santé partenaires dans le cadre de la gestion de crise pour le plan canicule (ex. : services de secours, ARS).

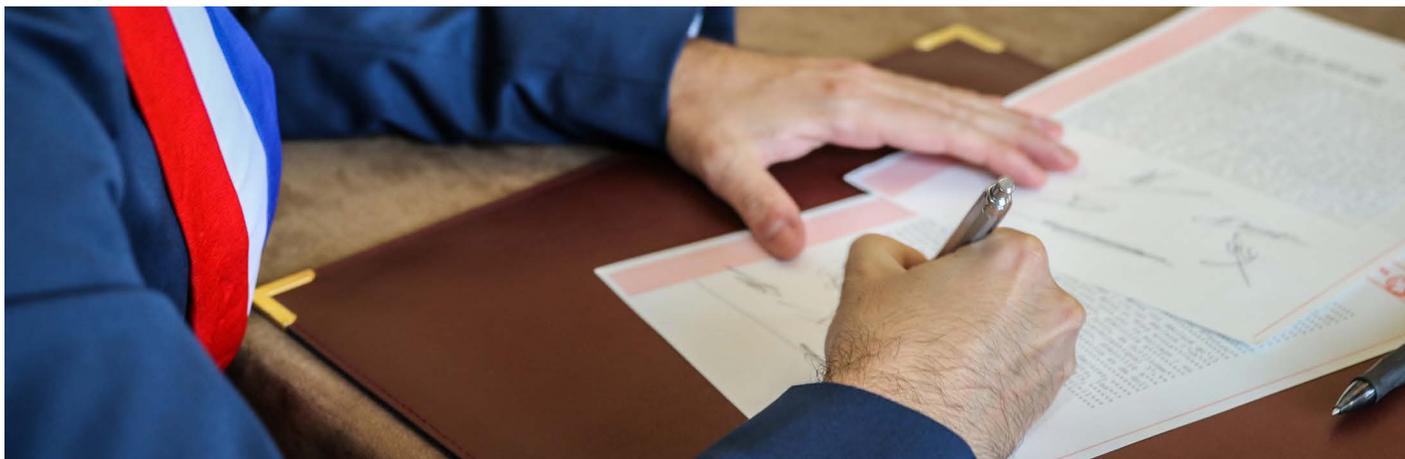
Les données du registre nominatif du plan canicule sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de la dernière mise à jour, ou jusqu'à la demande de radiation du registre par la personne concernée. Les données obtenues dans le cadre de l'organisation de la soirée Téléthon et du thé dansant sont conservées jusqu'à 6 mois après la fin de l'événement, sauf consentement explicite.

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition pour motifs légitimes, droit de retirer votre consentement à tout moment si le traitement est fondé sur celui-ci.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter : Auriane Lelandais (DPO) par voie électronique : dpo@fabregues.fr ou par courrier à l'adresse suivante : DPO Fabrègues, Espace solidarité, 15 bis rue Paul Doumer, 34690 Fabrègues.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Toutes les données sont nécessaires pour le traitement des inscriptions. Le refus de les fournir pourrait rendre impossible votre inscription.



ILS SONT NÉS

FÉVRIER

03/02 : Naël, Luc, Louis FABUREL PHARAMOND
 03/02 : Loan, Philippe, Thierry HOULES
 07/02 : Talya, Virginie, Laurence GOMEZ
 08/02 : Aydan AKCIMEN
 14/02 : Tiago, Serge, Louis RIVIERE
 17/02 : Saïf EL MAHRAOUI
 18/02 : Kélia, Marie, Marianne, Anna, Charlie PATRAQUE MARIA
 20/02 : Samuel, Antonio GIL

MARS

01/03 : Louka, Marius FAURE
 02/03 : Joy, Christine, Norma PEREZ
 05/03 : Ézio, Jean-Pascal, Stéphane ROMERO
 08/03 : Jules, Emilio, Gilbert SALMERON
 12/03 : Alison, Claire, Carole PASTOR
 12/03 : Luis, Jacques, Pierre ZUNIGA GALIANO
 19/03 : Maël, Antoine PRONIER BES
 27/03 : Lyana, Diana, Marie DA NEVES
 28/03 : Arthur, Didier, Georges REIG GARDERES
 28/03 : Owen, Claude, Vincent PHILIPPOT

AVRIL

06/04 : Emna AÏT AHMID
 07/04 : Nolan, Yoann, Sandro CASTEL
 14/04 : Ayden, Samuel, Didier VAN DYCK BAPTISTE
 17/04 : Mona, Charlotte BENGOUA
 19/04 : Teiva, Gilbert, Manuel DAURES
 20/04 : Gaston, Samvel, Rémi MADZGARASHVILI
 21/04 : Cassiopée, Laurie VICTORIA
 26/04 : Kyan, Yves, Claude RICHARD ASENSI
 29/04 : Milo TALIERCIO DEMOUCRON

MAI

01/05 : Thélyo, Alessio, Morgane FOURNOT
 02/05 : Léandre, Laurent, Liam BRILLARD OLIVIER
 07/05 : Syana, Aaliyah, Maria RIAH ANDRIES
 10/05 : Etienne, Jean-Marc, Thierry SERVEL
 12/05 : Charles, Serge, Christian DONNADIEU MAILLET

Bienvenue à ces nouveaux petits Fabrèguois !

ILS SE SONT DIT OUI

AVRIL

26/04 : Florent PASSET et Carla CLEMENT

MAI

10/05 : Hervé GOIDIN et Virginie GRAU

Nous souhaitons à ces jeunes mariés tous nos vœux de bonheur.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

JANVIER

22/01 : Janine CLERGUE
 22/01 : Alain LILLIER
 31/01 : Louise FUSTER

FÉVRIER

05/02 : Claude MARIN
 09/02 : Hervé DAUX
 09/02 : Marie BOTELLA veuve ABAD
 19/02 : Christian GRANIER-LAGET
 22/02 : Serge JACQUELINE

MARS

03/03 : Yves SERRA
 14/03 : Jacques RAGUSA
 15/03 : Maurice PLO
 24/03 : Claude PEREZ

AVRIL

06/04 : Claude SAUREL
 16/04 : Denise LUCCIONI épouse VIZZAVONA
 19/04 : Christian MÜLLER
 21/04 : Henri Paul BERNARD
 28/04 : André ANDRES

MAI

03/05 : Christine MIRA épouse DAUMAS
 04/05 : Jean-Claude BRUNIER
 04/05 : Henri DESCOUTS
 09/05 : Serge SZABO

Nous adressons aux familles nos sincères condoléances.



VILLE
DE FABRÈGUES

Les estivales

27 MAI

3, 10, 17

24 JUIN



19h-23h

Jardin
public